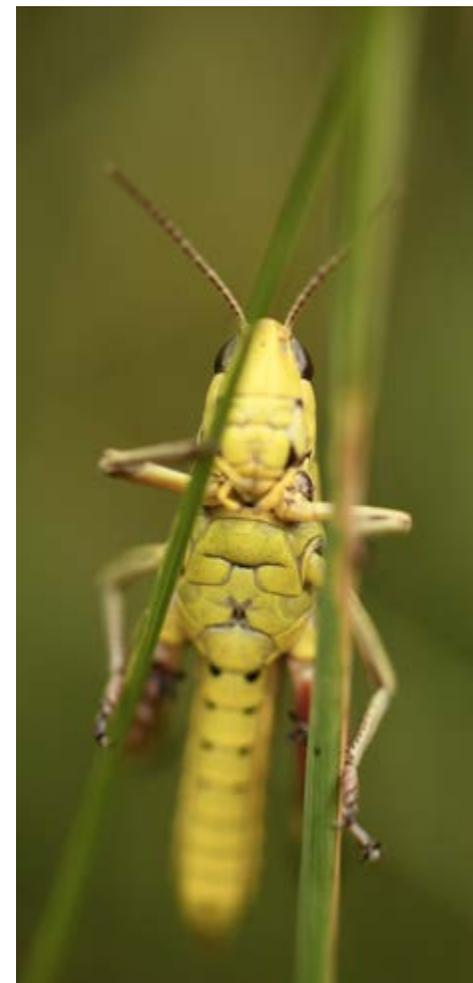


RAPPORT D'ACTIVITÉ

& bilan du contrat d'objectifs et de performance
de l'établissement public du Parc national du Mercantour



ANNÉE 2024

ÉDITO



En tant que Président du conseil d'administration du Parc national du Mercantour, je suis honoré de vous présenter le rapport d'activité pour l'année 2024. Cette année a été marquée par des avancées significatives et des défis relevés avec détermination, grâce à l'engagement sans faille de nos équipes et de nos partenaires.

Tout d'abord, je tiens à souligner le renouvellement de la charte du Parc national pour les 15 prochaines années. Ce renouvellement est bien plus qu'un simple document administratif : il est le reflet de notre volonté collective de protéger et de valoriser ce territoire exceptionnel. Grâce à la mobilisation de tous les acteurs locaux, nous avons pu définir des orientations ambitieuses qui répondent aux défis environnementaux et socio-économiques d'aujourd'hui et de demain.

Le Parc national du Mercantour, joyau de notre patrimoine naturel, continue de jouer un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et la promotion d'un développement durable. Nos efforts se sont concentrés sur la protection et la restauration de nos écosystèmes, tout en accompagnant les acteurs locaux dans une logique de développement durable. Nous avons poursuivi nos programmes de recherche, renforcé nos actions de sensibilisation et d'éducation, et intensifié nos collaborations avec les communes et les associations pour préserver et valoriser notre patrimoine culturel et paysager.

Cependant, malgré nos ambitions, nous avons dû composer avec des contraintes budgétaires. La recherche de financements a été un défi constant, nécessitant une ingénierie financière rigoureuse pour soutenir nos projets. Nous avons dû faire preuve de créativité et de résilience pour maximiser nos ressources et assurer la continuité de nos actions.

Je suis particulièrement fier de la mobilisation de fonds sans précédent pour la réhabilitation et l'entretien de nos sentiers. Plus d'un million d'euros ont été investis pour restaurer ces itinéraires emblématiques, garantissant ainsi la sécurité des randonneurs et la préservation de nos écosystèmes. Ces travaux sont essentiels pour maintenir l'attrait de notre parc et pour offrir à chacun la possibilité de découvrir la beauté de nos paysages.

Le projet de la Maison de l'Environnement à Valberg illustre parfaitement notre dynamisme et notre engagement à sensibiliser et éduquer le public. En lançant la maîtrise d'œuvre pour la scénographie de son espace d'accueil, nous posons les bases d'un lieu interactif et pédagogique, dédié à la découverte de la biodiversité et aux enjeux environnementaux de notre territoire. Porté par une collaboration multi-partenariale, ce projet incarne notre capacité à innover et à changer le regard sur les défis écologiques, avec l'ambition de devenir un lieu de référence pour l'éducation environnementale dans la région. L'espace futur du Parc national du Mercantour s'inscrit dans ce large programme, ce qui a demandé là-encore des ressources financières importantes et un fort investissement des équipes du Parc national.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif et d'une vision partagée. Ensemble, continuons à œuvrer pour un Parc national du Mercantour toujours plus beau, plus accueillant et plus respectueux de notre environnement.

Aussi, nos engagements européens ont été au cœur de notre action cette année. Le projet BiodivTourAlps, en collaboration avec six autres parcs naturels franco-italiens, a permis de renforcer la gestion des flux touristiques et d'améliorer les interactions entre l'homme et la nature. Ce projet a également facilité l'échange de bonnes pratiques entre les parcs partenaires, notamment en matière de surveillance et de protection des espèces.

Un autre projet phare, ACLIMO, a été lancé pour répondre aux défis du changement climatique dans les Alpes. Ce projet, coordonné par le Parc national du Mercantour, a permis de poser des bases solides pour des actions futures, notamment en matière de gestion de l'eau et d'agropastoralisme. Les échanges transfrontaliers et les visites de terrain ont renforcé notre coopération et notre capacité à innover face aux défis environnementaux. Enfin, le projet européen Cognitio Fort, soutenu par le programme Interreg, avance à grands pas. Grâce à ce projet, nous allons pouvoir valoriser et sécuriser le patrimoine fortifié du massif de l'Authion. Les travaux de restauration, prévus pour l'été 2025 et 2026, permettront de rendre ce patrimoine accessible à tous, tout en respectant les enjeux environnementaux.

Le projet Life WolfAlps, dédié à la gestion et à la compréhension de la présence des loups dans notre région, a également marqué cette année. Nous avons mené des actions de suivi et de cartographie des meutes, ainsi que des études sur le régime alimentaire des loups, afin de mieux comprendre leur comportement et d'adapter nos stratégies pour une meilleure cohabitation avec l'élevage.

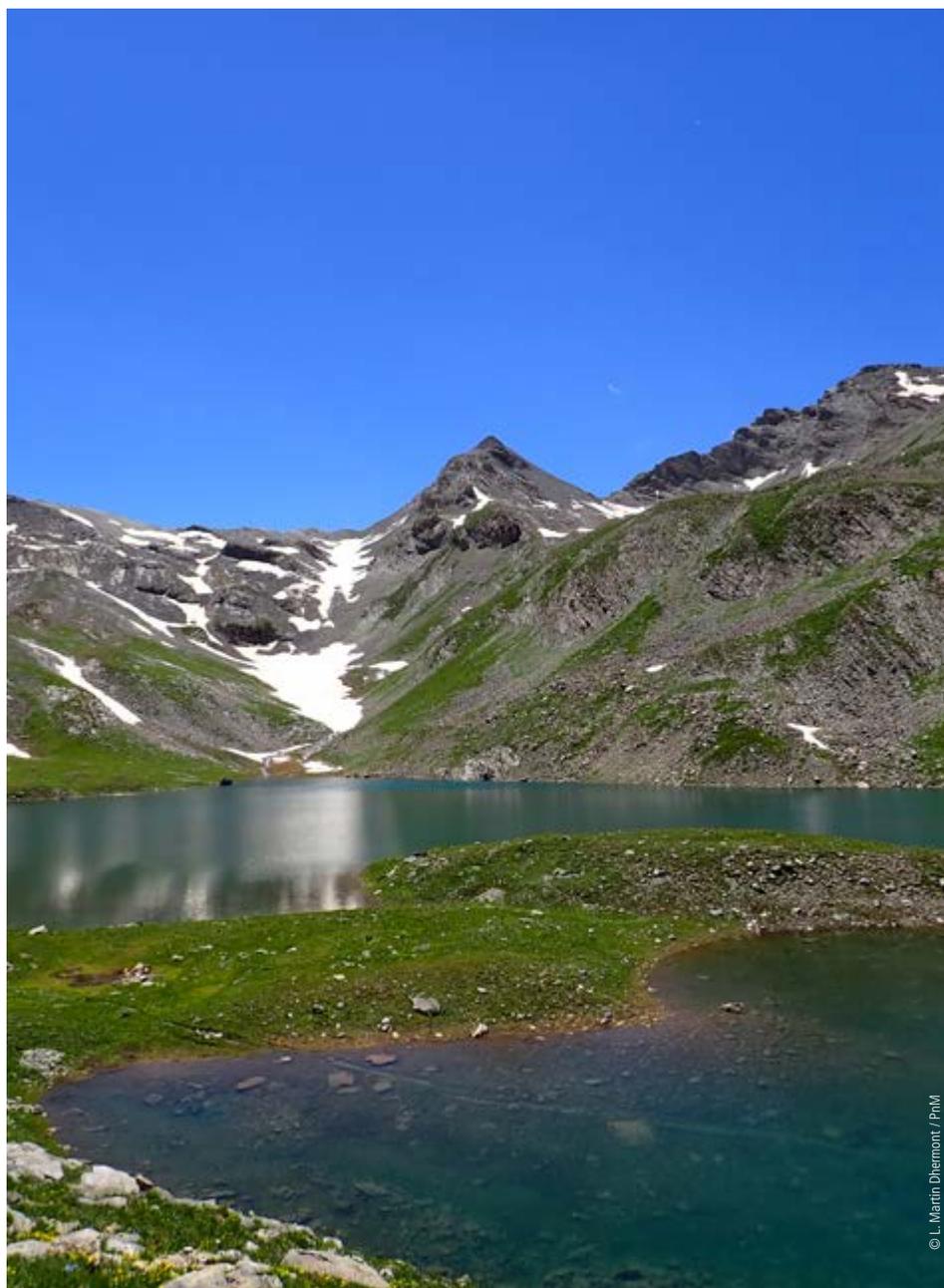
L'inauguration de la réserve intégrale de Roche Grande en 2024 a été un moment fort, soulignant notre engagement à suivre l'évolution des milieux naturels sans influence humaine. Cette réserve, créée en 2021, est un sanctuaire essentiel pour observer les effets du changement climatique et préserver la biodiversité.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les agents du Parc, les bénévoles, les partenaires et les communes pour leur engagement et leur soutien indéfectible. Ensemble, nous avons su faire face aux défis et saisir les opportunités pour préserver et valoriser notre territoire.

Nous restons plus que jamais déterminés à poursuivre nos efforts pour protéger notre environnement, soutenir les activités économiques locales et sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité. Le Parc national du Mercantour est un trésor que nous devons préserver pour les générations futures, et je suis convaincu que, ensemble, nous y parviendrons.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport les nombreuses actions et réalisations qui ont marqué cette année 2024. Puisseons-nous continuer à avancer ensemble vers un avenir plus durable et harmonieux pour notre territoire.

Charles Ange Ginésy
Président du conseil d'administration du Parc national du Mercantour



© L. Martin Diermont / PnM

SOMMAIRE

PRODUIRE, VALORISER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES	4
1 — CONNAISSANCE	4
2 — RECHERCHE	6
PROTÉGER ET RESTAURER	7
1 — SURVEILLANCE DU TERRITOIRE	7
2 — ESPÈCES ET MILIEUX	10
3 — PATRIMOINE CULTUREL	14
ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	16
1 — AGRICULTURE ET PASTORALISME	16
2 — SYLVICULTURE ET FORÊTS	19
3 — TOURISME ET LOISIRS	20
4 — AMÉNAGEMENT (ARCHITECTURE, URBANISME)	22
5 — CULTURE (ARTISANAT ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES)	22
6 — TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	23
FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS	26
1 — ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PUBLIC SCOLAIRE	26
2 — SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC	28
3 — STRUCTURES D'ACCUEIL ET FRÉQUENTATION	30
4 — COMMUNICATION	34
PILOTER LES POLITIQUES	36
1 — ANIMATION DE LA CHARTE	36
2 — POLITIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES	39
3 — POLITIQUES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES	40
4 — MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE RATTACHEMENT DE L'OFB	42
GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC	43
1 — EMPLOIS	43
2 — BUDGET	44
3 — EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	45
4 — MARCHÉS PUBLICS	45
5 — GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	45
6 — IMMOBILIER ET ÉQUIPEMENT	46
7 — ÉCORESPONSABILITÉ	46
8 — SYSTÈME D'INFORMATION	46
SUIVRE ET ÉVALUER	47



1 — CONNAISSANCE

Explor'Nature à Isola

La 6^e édition d'Explor'Nature s'est tenue du 27 au 30 juin à Isola. Plus de 40 scientifiques ont arpenté le territoire de cette commune, de jour comme de nuit, pour y recenser les espèces y vivant. Le samedi, ils ont pu transmettre leurs connaissances lors de sorties-découvertes ouvertes aux petits et aux grands. Parmi les belles découvertes réalisées durant ces 72 heures de prospection, on peut d'ores et déjà citer le recensement d'une dizaine d'espèces végétales nouvelles pour la commune et de dizaines d'espèces de coléoptères patrimoniales, dont *Xenobythus serrulazi*, un psélaphien très rare qui n'était connu que de 6 localités françaises et italiennes !



© M. Ancely / PnM

Comptage de tétras-lyre en Vésubie

Chaque année en Vésubie, le Parc national du Mercantour organise, en collaboration avec la Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes, un comptage estival des poules de tétras-lyre et de leurs oisillons. Ce recensement se fait à titre exceptionnel à l'aide de chiens « d'arrêt », autorisés pour l'occasion. Ces chiens sont créancés spécialement pour la quête des oiseaux au sol et sont respectueux des nichées. Les poules et les jeunes oiseaux nidifuges se déplacent au sol pour se nourrir de baies et d'insectes. Ils jouent sur leur mimétisme au sol pour se rendre invisibles aux prédateurs.

Seul un chien d'arrêt, avec son odorat, peut détecter leur présence en stoppant sa quête et en se tétanisant, marquant un « arrêt », témoin de la présence des oiseaux. Les compteurs déterminent le nombre et les caractéristiques des oiseaux au moment de leur envol de fuite.

Ce recensement, réalisé depuis 1976, en complément des comptages de printemps des coqs chanteurs, permet de suivre l'évolution de la population de tétras-lyre, relique glaciaire et espèce emblématique, menacée par les activités humaines.



© G. Rossi / PnM



© F. Guigo / PnM

Surveillance territoriale et sanitaire des bouquetins dans le Verdon

Comme chaque année, l'antenne du Verdon organise, avec l'aide de nombreux partenaires professionnels (ONF, OFB) ou bénévoles, une surveillance territoriale de deux populations de bouquetins sur le secteur.

Au printemps, plusieurs cas de mortalité de bouquetins adultes avaient été observés sans raison apparente, soulevant des questions quant à l'état sanitaire de la population. Ce suivi ponctuel était donc d'autant plus important pour « en savoir plus » et nous avons pu profiter de la présence de deux vétérinaires spécialisés sur les ongulés sauvages. Ces derniers ont d'ailleurs pu confirmer qu'ils n'avaient rien constaté d'inquiétant concernant l'état sanitaire global des individus observés. Au total, 218 bouquetins ont été dénombrés sur le site des Tours du lac d'Allos (188 adultes et 30 cabris). La population du Verdon se porte bien, la dynamique est toujours positive depuis les premiers lâchers en 1992.



© M. Beaulieu-Affray / PNM



© F. Panuello

Bientôt l'installation d'un nouveau couple de gypaètes pour le Mercantour ?

Le 12 octobre 2024, les agents du Parc national du Mercantour, de l'ONF et les bénévoles étaient en place comme chaque année dans le Haut Verdon pour le comptage international des gypaètes barbus qui recouvre toutes les Alpes. Cette journée a été particulièrement riche en observations très encourageantes pour les années à venir.

Ainsi, pendant plus de deux heures, les observateurs ont pu admirer les prouesses aériennes de deux jeunes gypaètes (+/- 4 ans) dans le ciel d'Allos. Au programme : vols synchrones, comportements territoriaux agressifs envers plusieurs aigles royaux et visites répétées d'une ancienne aire d'aigles avec toilettage mutuel dans la coupe de l'aire.

Cela fait déjà un an que ce jeune « couple » est observé régulièrement sur la commune d'Allos mais les observations récentes nous montrent qu'il semble désormais motivé pour s'installer peut-être plus durablement dans la vallée ? Rappelons que ces grands vautours restent extrêmement rares (environ 90

couples sur l'ensemble du massif alpin jusqu'en Slovénie) et qu'ils vont s'installer sur des zones d'altitude occupées par les grands ongulés de montagne (chamois, bouquetins) qui constituent leur principale ressource alimentaire. Des observations prometteuses pour la suite ?!



© F. Panuello

2 — RECHERCHE

Poursuite de plusieurs programmes de recherche en lien avec le changement climatique

Le Parc national poursuit ses partenariats avec les grands acteurs de la recherche à l'échelle du territoire des Alpes au travers de sa participation aux travaux de la Zone Atelier Alpes. La Zone Atelier Alpes est un dispositif d'observations et de recherches pluri-disciplinaires sur les trajectoires et le fonctionnement des socio-écosystèmes des Alpes dans un contexte de changements climatiques globaux et de mutations socio-économiques des territoires de montagne. Les programmes de recherche sur lesquels le Parc national est particulièrement investi sont les dispositifs lacs sentinelles, Orchamp et Gloria (plusieurs sites suivis sur le territoire du Parc national du Mercantour concernant respectivement des lacs d'altitude, des milieux d'alpage et la flore des sommets). En parallèle, le Parc national poursuit, avec d'autres partenaires comme l'INRAE, des suivis sur le long terme de plusieurs alpages (suivi de la végétation et des pratiques qui y sont menées dans le cadre du programme alpages sentinelles). Sur certains alpages, un programme de recherche initié par le Laboratoire d'Écologie Alpine vise à mieux comprendre comment les pratiques pastorales font évoluer les milieux, à l'aide de colliers GPS permettant une analyse fine des actions des brebis sur les milieux (pâturage, déplacement, déjections).

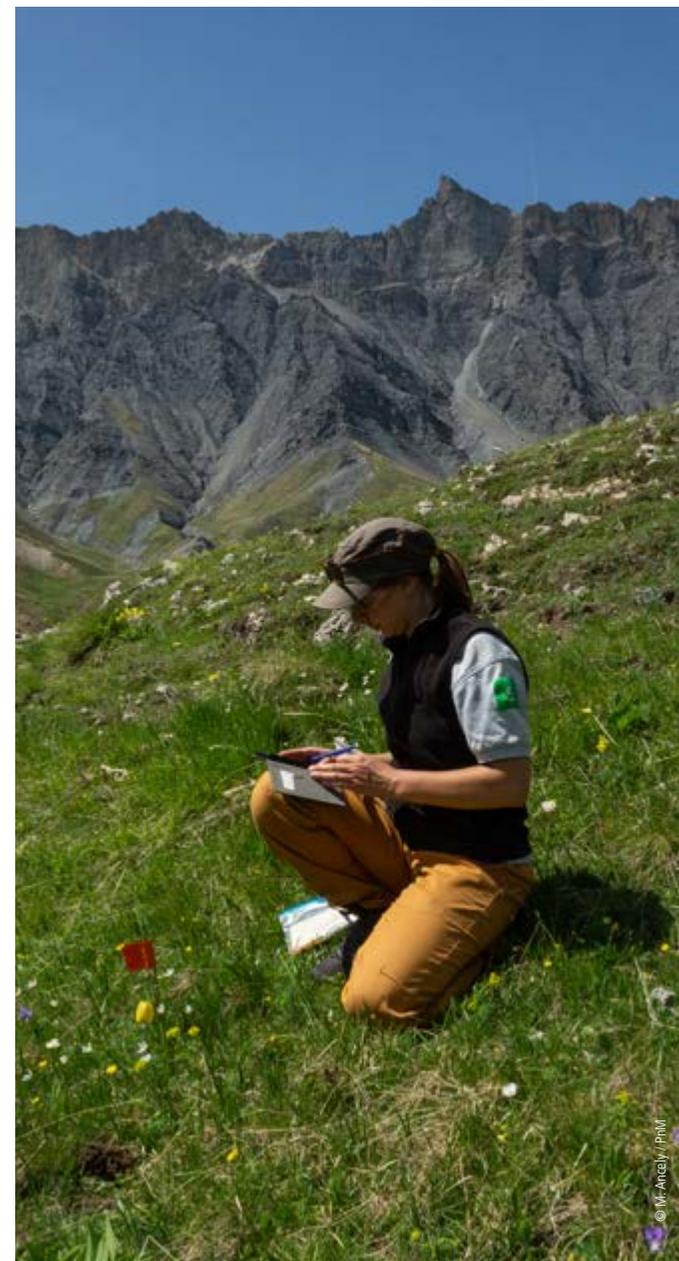
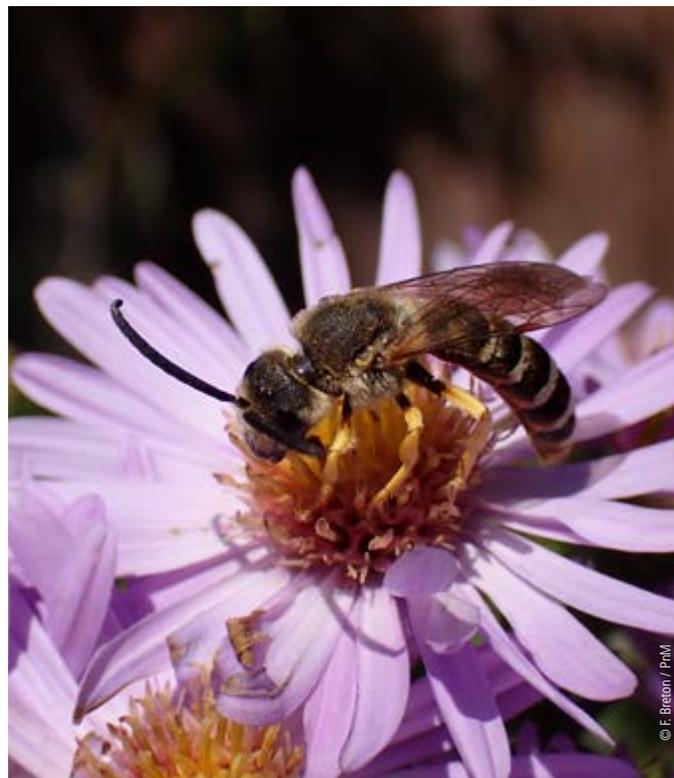


Pollinisateurs sauvages

Le Parc national a accueilli un chercheur du Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive conduisant un travail de recherche sur la conservation des pollinisateurs sauvages dans les aires protégées. En 2024, la mise en place de protocoles de suivi visant à identifier les ressources d'intérêt pour les abeilles sauvages et les effets de différentes pratiques agricoles sur ces pollinisateurs s'est déroulée sur plusieurs sites du territoire du Parc national du Mercantour.

Flore

Plusieurs partenariats avec le monde de la recherche ont permis d'approfondir les connaissances sur une espèce rare et menacée à l'échelle nationale, la fritilliaire de Moggridge. Ces études se sont concentrées sur l'analyse génétique de la plante ainsi que la construction d'un protocole de suivi des effets des pratiques agricoles sur sa fructification, dont le succès assure la survie de la plante sur le long terme.





2 — SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Les activités d'instruction se sont traduites en 2024 par la prise de 1 117 décisions individuelles d'application de la réglementation en cœur de parc, avec la répartition suivante en fonction des règles dont dispose le décret du Parc national :

- ▷ Décisions des agréés Merveilles : **126**
 - ▷ Décisions relatives au survol par des aéronefs motorisés : **85**
 - ▷ Décisions relatives aux travaux : **32**
 - ▷ Décisions relatives à l'organisation de manifestations publiques ou de compétitions sportives : **21**
 - ▷ Décisions relatives aux prises de vues : **39**
 - ▷ Décisions relatives à la dérogation de la protection du patrimoine : **69**
 - ▷ Décisions relatives aux activités agropastorales : **4**
 - ▷ Décisions relatives au camping, circulation, demandes diverses : **2**
 - ▷ Décisions relatives à la circulation en VTTAE : **2**
 - ▷ Décisions relatives à la circulation de véhicules motorisés (cartes de circulation) : **752** en application de la modalité 28 de la réglementation du cœur figurant dans la Charte.
- Sur les **1 117** demandes d'autorisations effectuées, seulement **2** ont été refusées.

Les activités de contrôle du Parc national se sont traduites en 2024 de la manière suivante :

ALPES-MARITIMES

556 contrôles ont été saisis par les inspecteurs de l'environnement du Parc national sur le plan de contrôle des Alpes-Maritimes dont **68** contrôles non conformes.

27 opérations interservices (OFB, ONF et la Gendarmerie nationale) ont été conduites par les inspecteurs de l'environnement du Parc national sur les thèmes de la chasse, la circulation de véhicule terrestre à moteur, les cueillettes et le feu.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

226 contrôles ont été réalisés par le service territorial Ubaye-Verdon dont **39** contrôles non conformes.

9 opérations interservices (OFB, ONF et la Gendarmerie nationale) ont été conduites par les inspecteurs de l'environnement du Parc national sur les thèmes de la chasse, la circulation de véhicule terrestre à moteur, les cueillettes et le feu.

L'arrêté du 20 mai 2009 portant création d'un traitement automatisé dénommé « Application de gestion centrale » (AGC), modifié le 18 décembre 2023, a accordé aux inspecteurs de l'environnement l'accès à l'outil communément appelé « Procès-verbal électronique » (PVe) pour relever les contraventions soumises à la procédure de l'amende forfaitaire entrant dans leur champ de compétence.

La signature de la convention, relative à la mise en œuvre du processus électronique pour les agents habilités du Parc national du Mercantour, entre l'ANTAI et le Parc national du Mercantour le 19 février 2024, a permis le déploiement du PVe dans l'établissement.

Autorisations d'organisation de manifestations publiques en cœur de parc :

21 manifestations publiques ont été autorisées en 2024 dans le cœur du Parc national du Mercantour, soit une hausse de près de 30 % par rapport à 2022. Le passage du Tour de France 2024 a sans doute contribué à cette augmentation, qui concerne principalement des manifestations de type cyclotouristique ou cyclo-sportive.

Tour de France

Le passage du Tour de France 2024 le 18 juillet dans le cœur du Parc national du Mercantour (sur les communes de Jausiers et Saint-Dalmas-le-Selvage) a nécessité une préparation minutieuse pour garantir le respect de l'environnement et des réglementations spécifiques du Parc national.

► Respect des dispositions réglementaires

Des mesures strictes ont été mises en place pour réguler les survols, les bivouacs, le stationnement et l'abandon de déchets. Deux équipes ont veillé au respect des prescriptions pour les survols, permettant ainsi de libérer d'autres agents pour d'autres tâches. Les hélicoptères transportant des passagers ont respecté les couloirs aériens définis et ont maintenu des altitudes supérieures aux attentes, évitant ainsi les nuisances. De même, les agents ont observé peu d'infractions en matière de feux, de tags ou de circulation des véhicules en dehors des routes et pistes ouvertes. Grâce à la présence visible des agents, peu de déchets ont été laissés, les conteneurs étant largement utilisés par le public.

► Mobilisation du personnel et coordination avec les autorités

La mobilisation des agents du Parc national s'est avérée essentielle, notamment dans les jours précédant le passage de la course. Des patrouilles de surveillance avec les services de l'ONF et l'OFB ont permis de limiter les bivouacs sauvages et de gérer le stationnement le long des routes. Une bonne coordination avec la gendarmerie et les communes a été cruciale, avec une forte présence des équipes du Parc national pour gérer le stationnement sur la route du col côté Jausiers, en particulier dans la soirée et la nuit précédant l'étape. La signalétique et les actions de filtrage ont efficacement limité l'affluence dans les zones sensibles.



► Communication et accueil du public

Le Parc national et ses partenaires ont mis en place une communication proactive. Des panneaux d'information ont été placés pour informer le public des restrictions. Un effort particulier a été fait sur la communication en ligne et avec les offices de tourisme pour sensibiliser les visiteurs aux spécificités du Parc national du Mercantour, en son cœur avec ce passage de la Bonette. Sur le plan médiatique, la visibilité a été renforcée grâce à des articles dans des journaux nationaux et des reportages, notamment sur France Info, France Inter et Nice-Matin. Cette couverture a permis de sensibiliser un large public aux enjeux de préservation du milieu naturel.

► Fréquentation

L'impact de l'événement sur la fréquentation a été notable. Avant même le passage de la course, on a observé une augmentation de 20 % du nombre de cyclistes par rapport à 2023. La veille et le jour du passage, la présence accrue des agents du Parc national a été cruciale pour orienter les visiteurs et éviter les comportements nuisibles. L'interdiction de stationnement dans certaines zones et la fermeture partielle de routes ont permis de mieux gérer les flux de visiteurs avec 64 000 téléphones mobiles ayant borné autour de Jausiers le jour de l'étape (données ADT04). En fin de saison, le col de la Bonette affichait 135 000 passages de véhicules tout confondu vs environ 100 000 les autres années.

► Conclusion et recommandations

Le retour d'expérience démontre que la collaboration entre le Parc national, la Gendarmerie, les communes et les organisateurs du Tour de France est essentielle pour assurer le respect de l'environnement. Ces efforts combinés ont permis de minimiser l'impact de l'événement sur le Parc national tout en assurant une expérience satisfaisante pour le public.



Zoom sur l'Authion

► La convention d'application de la charte 2022-2027 avec la commune de Moulinet

Un service d'accueil et d'information est assuré au chalet de Tueis situé en entrée du cœur de parc. Le Parc national du Mercantour a versé une subvention de 7 200 € permettant à la commune de **Moulinet** de recruter deux saisonniers pour orienter, sensibiliser à l'environnement du site et informer sur la réglementation à l'entrée du cœur de parc les automobilistes, cyclistes et piétons qui empruntent la route départementale accédant aux sites phares de l'Authion. En juillet et août, une permanence quotidienne a été assurée. De plus, le service territorial Roya-Bévéra leur a mis à disposition, sur le temps de leur service, un VTT électrique afin de renseigner les visiteurs sur l'itinéraire du circuit routier de l'Authion. Chaque jour, deux points radio ou téléphone ont été faits matin et soir par les agents du Parc national pour échanger des informations et connaître éventuellement leurs besoins.

En début de saison et fin de saison, le chalet de Tueis a été nettoyé par les agents du Parc national avec un saisonnier.



© S. Roux / PMM



© F. Chapellet / PMM

Zoom sur le lac d'Allos

L'année 2024 a encore été marquée par une fréquentation touristique importante sur le secteur du lac d'Allos et du mont Pelat, dès le retour des beaux jours et jusqu'à l'arrivée de l'hiver avec un automne relativement clément. Comme depuis plusieurs années maintenant, en lien avec la commune d'**Allos**, un important dispositif d'accueil, d'information et de sensibilisation des visiteurs a été mis en place. Le système de régulation des flux au niveau du dernier parking routier est piloté par la commune avec un péage pour l'accès au parking du Laus (10 €) limité à 120 places et mis en place sur les deux derniers week-ends de juin, en continu en juillet-août puis sur les deux premiers week-ends de septembre. Cette régulation est basée sur une présence humaine importante avec des équipes communales en place de 7h00 à 17h00 mais aussi des réservations possibles via le site web de l'office de tourisme. Quand le dernier parking est complet, l'accès au lac reste possible mais à partir de La Cluite avec 2h30 de marche par le GR. Cette organisation permet de garantir à tous les visiteurs l'accès au site en limitant la surfréquentation et donc le dérangement de la faune et de la flore, ainsi que l'impact sur les milieux naturels et les sentiers. La présence quotidienne des agents du Parc national entre le Laus et le lac permet de renseigner les visiteurs et de faire respecter le plus possible

la réglementation du Parc national. Plusieurs opérations communes ont été réalisées en interservice (OFB, BMI, Gendarmerie nationale, ONF) permettant de renforcer davantage la surveillance et la protection du site.

2024 confirme toutefois une évolution structurelle majeure avec une fréquentation très importante en ailes de saisons, sur les grands ponts du printemps et surtout sur l'automne et l'hiver. À ces périodes, la quiétude d'antan n'est plus de mise. Or la commune et le Parc national ne sont pas, pour le moment, en capacité de mobiliser des personnels supplémentaires. Les parkings peuvent se retrouver saturés et de plus en plus de visiteurs mécontents signalent au Parc national de multiples infractions (chiens, tentes restant montées, paddles, drones, feux...). Compte tenu de l'énorme promotion du lac assurée par les réseaux sociaux, de nouvelles mesures de gestion seront à inventer pour assurer la préservation du site tant pour la biodiversité que pour l'ambiance et la qualité de l'expérience touristique du lac d'Allos.

2 — ESPÈCES ET MILIEUX

Enquête sur le hérisson

L'enquête sur la répartition du hérisson dans le Mercantour se poursuit. Grâce aux informations collectées ces dernières années, nous avons pu améliorer les connaissances sur sa présence actuelle.

Comme on le soupçonnait, l'espèce n'a pas été retrouvée dans une bonne partie du parc. Dans deux vallées, le hérisson semble avoir disparu en l'absence de signalement récent : Haut Var (dernière observation en 1979) et Vésubie (1995). Dans les vallées du Haut Verdon (dernière observation 2019) et de la Haute Tinée (2022), l'espèce semble très rare, tout comme dans la Roya et dans la Bévéra avec quelques rares mentions plus récentes, respectivement en 2019 et 2023. L'Ubaye est la vallée où l'espèce reste la plus présente, avec un petit noyau dans le bassin de Barcelonnette, entre les Thuiles et Jausiers. Pour nous aider à relever le défi de la connaissance, chacun peut poster ses observations sur l'enquête en ligne dédiée au hérisson sur : <https://obs.mercantour-parcnational.fr/> ou envoyer son observation (date, lieu, photo) par courriel à : obs.ubaye@mercantour-parcnational.fr

Le Parc national a proposé aussi de passer à l'action en mettant en œuvre dix conseils pour favoriser la présence du hérisson autour de sa maison : gestion douce du jardin, conservation des haies, point d'eau, tas de branches, grillage perméable permettant la libre circulation, etc.



Protection d'une chouette hulotte nichant sur le site d'escalade du Trou du Diable en Vésubie

Des grimpeurs locaux ont alerté les agents du secteur de la Vésubie de la présence d'un rapace nichant sur le site d'escalade du Trou du Diable, à Saint-Martin-Vésubie.

Après plusieurs sorties de nuit afin d'identifier l'espèce, en présence de gendarmes du PGHM de Saint-Sauveur-sur-Tinée, les agents du Parc national ont identifié une chouette hulotte adulte avec un oisillon.

En lien avec la commune, les grimpeurs locaux et la section 06 de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade ont positionné un panneau préconisant de ne pas pratiquer l'escalade au pied des deux voies encadrant le nid de la chouette. Un bel exemple de participation et d'implication de tous au service de la nature !



Résumé des actions du Parc national du Mercantour pour le programme LIFE WolfAlps EU (2020-2024)

Le Parc national du Mercantour a entrepris plusieurs actions dans le cadre du programme LIFE WolfAlps EU (2020-2024) pour mieux comprendre et gérer la présence des loups dans la région. Voici un résumé des actions réalisées :

Le Parc national a mis en place un suivi et une cartographie des meutes de loups. L'objectif était de mettre à jour les zones occupées par les loups et de comprendre leur dynamique. Pour ce faire, ses équipes ont collecté des indices biologiques, tels que des fèces et des poils, et ont repris un suivi biologique sur une période de 28 ans. Des pièges photographiques ont également été utilisés pour observer les loups et d'autres espèces. Une analyse génétique a permis de déterminer les liens entre les loups d'une même meute. Les résultats ont montré qu'entre 12 et 16 meutes ont été identifiées, couvrant chacune environ 79 km². Les loups occupent tout l'espace disponible et se déplacent rapidement. Une forte mortalité a été observée chez les loups. Une étude du régime alimentaire des loups a également été réalisée. L'objectif était de comparer le régime alimentaire des loups entre deux périodes : 1997-2007 et 2014-2023. Pour la première période, une analyse microscopique des fèces a été effectuée. Pour la seconde période, une analyse génétique des fèces a été réalisée. Les résultats ont montré une augmentation des proies sauvages comme le cerf, le chevreuil et le chamois. Cependant, il existe une variabilité selon les meutes : certaines consomment plus de chamois et de cerfs, tandis que d'autres ont un régime plus varié incluant des sangliers. Enfin, le Parc national a formulé des perspectives et des recommandations pour l'avenir, comme de continuer à suivre les chiens de protection et les troupeaux pour mieux comprendre les interactions avec les loups. Il est également conseillé de renforcer les mesures de prévention, telles que les colliers effaroucheurs, et d'améliorer les enclos. Une analyse plus approfondie des facteurs influençant la prédation, notamment en cas de tirs de défense, est également recommandée. Ces travaux ont permis d'améliorer la connaissance du comportement des loups et d'adapter les stratégies pour une meilleure cohabitation avec l'élevage dans le Mercantour.



Un support pédagogique sur le loup : la malle « Animalle loup » !

Une formation a été organisée en Vésubie dans le Parc national du Mercantour, partenaire du projet Life WolfAlps EU pour apprendre à utiliser un support pédagogique sur le loup. Une quinzaine de participants, entre agents du Parc national et partenaires (dont les *Aree protette Alpi Maritime*), ont ainsi pu s'approprier la démarche pédagogique et les différents outils et activités autour du loup, en vue de la mise en place de projets et d'actions de sensibilisation à ce grand prédateur dans différents cadres (scolaire, périscolaire, loisirs, événementiels...). La malle « Animalle loup » est un outil pédagogique riche, objectif et flexible qui s'adresse aux enfants de l'école maternelle au collège, mais aussi aux adultes.



Suivi de bouquetins en Ubaye

En avril, les agents du Parc national du Mercantour ont capturé une quinzaine de bouquetins en Ubaye, dans le vallon du Bachelard sous le col de Fours. Après les avoir endormis grâce à des flèches hypodermiques, le vétérinaire a réalisé un bilan médical, procédé à des prélèvements sanguins et génétiques, réalisé des mesures biométriques et posé des « boucles d'oreille » permettant aux gardes de suivre leurs déplacements mais aussi aux randonneurs de communiquer leurs observations sur <https://obs.mercantour-parcnational.fr/home>. Celles-ci serviront à identifier les individus pour les suivre dans le temps. Cette opération, supervisée par un vétérinaire, prend au plus une quinzaine de minutes, après quoi les animaux repartent tranquillement vers leurs pâturages et leurs rochers préférés.

Cette opération permet de faire un point sur l'état sanitaire des bouquetins mais aussi génétique. En effet, un renforcement de la population a eu lieu dans le Bachelard en 2006 et les prélèvements génétiques réalisés permettront de vérifier le résultat de ce renforcement pour une population estimée à environ 350 individus sur l'ensemble du vallon.



La fritillaire de Moggridge, une espèce menacée sous haute protection

En mai et juin, juste après la fonte de la neige, la fritillaire de Moggridge, magnifique mais discrète fleur jaune en forme de cloche pointe le bout de ses pétales dans de rares alpages d'altitude du Mercantour.

Cette espèce de la famille des Liliacées endémique du massif Argentera-Mercantour, avec sa floraison précoce et une fructification tardive (août), reste longtemps sensible aux perturbations (piétinement et consommation par les animaux sauvages et domestiques). L'espèce est classée vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées en France et protégée au niveau régional (PACA). Grâce à la forte quantité de neige importante au printemps dernier, l'année 2024 fut une très bonne année pour la floraison de la fritillaire de Moggridge sur les 15 stations du parc. Une très bonne nouvelle pour l'espèce qui avait eu des difficultés à fleurir les années précédentes.

Toutefois, son état reste préoccupant de part sa difficulté à fructifier mais cette année encore, les agents du Parc national du Mercantour ont été aux petits soins pour suivre de très près et déployer de grands moyens pour mieux comprendre ses menaces.

Pour cela, un suivi de la fructification de l'espèce a été mis en œuvre sur plusieurs stations sur le territoire du Mercantour. Le protocole consistait à réaliser trois passages sur les populations : un premier entre le 15 mai et le 1^{er} juin 2024 pour compter les individus en fleurs et les marquer avec des drapeaux ; le second entre le 10 et le 20 juin pour évaluer le nombre de fruits en formation, en repérant les fleurs transformées en fruits et en positionnant des cages grillagées pour protéger une partie des individus de tout impact de la faune sauvage et domestique ; enfin, un dernier passage entre le 15 et le 30 août pour comptabiliser les fruits arrivés à maturité. Ce suivi a mis en évidence une disparité de la fructification selon la gestion mise en place sur les populations de la fritillaire de Moggridge. Parmi les recommandations les

plus appropriées, il serait suggéré de reporter le pâturage à septembre, afin de permettre à l'espèce de terminer son cycle de reproduction sans perturbation.

Certaines mesures ont pu déjà être mises en place, comme dans le vallon du Lauzanier en Ubaye. Ce vallon abrite les stations les plus septentrionales de l'espèce et grâce à un ambitieux partenariat avec l'éleveur et le berger, un exclos protégeant la station la plus importante du vallon a été mis en place jusqu'en septembre. Cette mesure qui s'inscrit dans la durée devrait permettre, les prochaines années, le maintien et même le développement de la fritillaire de Moggridge dans le Lauzanier.



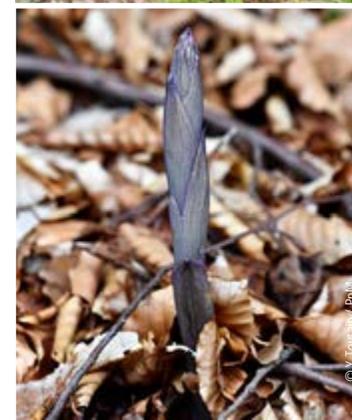
© M. Signoret / PNM

Orchidées sans frontières pour les aires protégées Alpi Marittime et le Parc national du Mercantour

Les agents des deux Parcs voisins poursuivent leur collaboration à l'étude de cette très riche famille de fleurs qui, comme bien d'autres, est influencée par un changement climatique soudain. De nombreuses observations sur les deux territoires ont été faites et ont permis de constater que ces plantes sensibles à l'augmentation des températures moyennes, à la diminution des précipitations et de la durée d'enneigement au sol peuvent « se déplacer », monter en altitude, voire disparaître. Les activités communes aux deux Parcs, comme celle-ci mais également dans d'autres domaines opérationnels, démontrent une approche européenne de la connaissance et de la conservation de la biodiversité, basée sur les échanges professionnels, établissant des liens d'amitié qui créent l'humus du Parc Européen Alpi Marittime-Mercantour. C'est l'un des objectifs à long terme des deux espaces protégés réunis depuis 2013 au sein d'un Groupement européen de coopération territoriale, instrument juridique de l'UE visant à encourager la collaboration transfrontalière.



© Y. Toureau / PNM



© Y. Toureau / PNM



© Y. Toureau / PNM

Suivi du rossolis à feuilles rondes



Le rossolis à feuilles rondes est une plante carnivore que l'on trouve dans les tourbières à sphaignes. Bien présente en France, elle possède toutefois une importance particulière pour le Parc national en raison de sa répartition géographique. En effet, les stations présentes dans le parc sont les plus au sud de son aire de répartition et sont les seules du département des Alpes-Maritimes. De plus, cette espèce bénéficie d'une protection nationale. Pour la deuxième année consécutive, un suivi est réalisé sur 3 des 5 stations du parc. Le protocole consiste à dénombrer l'espèce dans des quadrats fixes de 1 m x 1 m, subdivisés en carrés de 10 cm x 10 cm. Dans chacun de ces 100 carrés, la présence ou l'absence de l'espèce est relevée. Ces quadrats se situent dans des zones pâturées et non pâturées, ainsi que dans des zones où l'espèce est bien implantée et d'autres où elle est absente, afin d'évaluer sa capacité de colonisation.

Arrêté préfectoral de protection des habitats naturels : classement du site des Sources Chaudes à Allos

Sur la commune d'Allos, à environ 1 400 m d'altitude, un écoulement d'eau « chaude » (20 °C environ) se déverse toute l'année en bordure de la route départementale à l'aval du village. Sans être visuellement extraordinaire, ce site, localisé en aire d'adhésion présente la particularité de créer des habitats naturels et des conditions originales remarquables à cette altitude. De fait, des espèces généralement beaucoup plus méridionales peuvent y prospérer. Le site abrite la plus importante population de libellules Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) du Parc national du Mercantour, espèce protégée en France ainsi que *Cordulegaster bidentata* (plan régional d'actions en faveur des Odonates menacés en PACA), une espèce de coléoptère menacée d'extinction, *Eubria palustris* ainsi que le rare *Nymphalis antiopa* (papillon Morio). On trouve également 3 espèces d'amphibiens dont le crapaud alyte accoucheur, très rare dans le Mercantour. Côté plantes, la Source Chaude accueille 8 espèces d'orchidées dont une est protégée.

Aussi, en concertation avec la commune, un projet de classement du site par un arrêté préfectoral de Protection des Habitats Naturels est en cours et devrait se concrétiser en 2025. Plusieurs réunions sur place ont eu lieu depuis 2023 avec l'APPMA (Association de pêche et de protection des milieux aquatiques) du Haut Verdon pour prendre en compte les avis et les attentes des pêcheurs. Une réunion de concertation avec toutes les parties prenantes a eu lieu en mairie d'Allos au printemps 2024 avec notamment les chasseurs qui ont été rassurés sur le fait que la chasse ne sera pas interdite sur le site. En effet, l'enjeu principal est d'éviter, à long terme, tout risque d'assèchement, de drainage ou de terrassement du site. Les différents usages locaux pourront être maintenus tout en veillant, par un arrêté préfectoral, à éviter tout risque futur d'atteinte forte à ces milieux fragiles et uniques à cette altitude. Les associations de pêcheurs et de chasseurs ainsi que la commune seront consultées formellement par la préfecture ainsi que le public qui pourra donner son avis sur le projet.

Restauration du lac de Scluos

Le Parc national a déposé une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour restaurer un fonctionnement plus naturel du lac de Scluos en Vésubie. Avant que cette opération de restauration ne débute, différentes équipes de chercheurs (pôle ECLA de l'OFB et DIR PACA de l'OFB, IMBE, INRAE, USMB) se sont associées au projet afin de caractériser l'état initial de ce lac. Il s'agira après restauration de renouveler l'ensemble de ces suivis afin de mieux évaluer l'opération de restauration.



Prospection et surveillance des espèces floristiques à enjeux du Mercantour

Depuis quatre ans, des espèces sont sélectionnées chaque année pour faire l'objet de prospections ciblées par les agents du Parc national. Cela permet de mettre à jour des données anciennes ou de découvrir de nouvelles stations. Pour 2024, 21 espèces à enjeux, qu'elles soient protégées ou patrimoniales, ont été choisies. Une surveillance adaptée est mise en place sur les stations prospectées par les conservatoires botaniques lors des bilans de station. Ces états des lieux sont réalisés sur des espèces à forts enjeux et guident les actions de conservation à entreprendre. Lorsque les stations sont dans un état favorable et ne semblent pas menacées, une surveillance régulière est instaurée pour alerter en cas de perturbation ou de diminution de la station. Cette année, 40 stations ont été visitées, et des menaces ont été signalées sur certaines d'entre elles : baisse du nombre de pieds, fermeture du milieu, travaux d'entretien en périphérie de pistes, etc.





© M. Ancealy / PNM



© M. Ancealy / PNM



© M. Ancealy / PNM

Inauguration de la réserve intégrale de Roche Grande

À la suite du conseil d'administration du Parc national du 9 juillet à **Entraunes**, les administrateurs et les habitants de la commune ont pu assister à l'inauguration de la réserve intégrale de Roche Grande.

Cette réserve, créée en 2021, constitue une des quatre réserves intégrales de parcs nationaux en France qui permettent de suivre, sur le long terme, l'évolution des milieux naturels sans influence des activités humaines et des effets du changement climatique. L'après-midi inaugurale de la réserve a été consacrée à plusieurs formes artistiques, autour de la photographie, de l'écriture, de la lecture et de la musique, tout en déambulation, inspirée de la nature. Les participants ont pu découvrir cet espace sanctuarisé... de loin, et comprendre les enjeux d'une telle labellisation.

Évaluation de l'état de conservation des alpages : une collaboration inter-organismes

En juin, les agents du Parc national, de l'ONF et du CERPAM se sont retrouvés en Tinée afin d'échanger sur les moyens d'évaluer l'état de conservation des milieux ouverts d'altitude, principalement situés sur des alpages ayant un usage pastoral.

Le Parc national a commencé à mener dès l'été 2024 un recensement de ces milieux sur 11 alpages du territoire répartis dans plusieurs vallées, couvrant une large gamme d'altitude et de pratiques pastorales, 4 en prestation externe et 7 en interne. À cette occasion, l'évaluation de leur état de conservation a été effectuée sur environ 900 placettes de suivi, en renseignant plusieurs indicateurs, notamment la présence de sol nu lié à des perturbations ainsi que des espèces de plantes indicatrices de l'évolution de ces milieux. Cette étude va permettre d'identifier les zones à préserver et constitue un outil de médiation pour l'ajustement de la gestion pastorale en faveur de la préservation des milieux.

Adossée à cette évaluation, une cartographie des habitats a été réalisée, couvrant plus de 6 000 ha.



© C. Asmann / PNM

3 — PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER

Clôture en Ubaye

Avec l'aide d'un groupe de jeunes du Club Alpin Français, une clôture abandonnée a été enlevée dans le Parc national sur la commune d'**Uvernet-Fours**. Située dans un alpage domanial, cette clôture à moutons inutilisée était prise dans les arbres et à moitié enfouie... elle était devenue dangereuse pour la faune sauvage. Une belle démarche qui aura permis de nettoyer un petit coin de montagne et de répondre aux questions des jeunes sur les missions respectives de l'Office national des forêts et du Parc national du Mercantour.



© F. Breton / PNM & S. Combaud / PNM



© F. Breton / PNM & S. Combaud / PNM

Rénovation d'une cabane pastorale

En Ubaye, dans le vallon du Bachelard, la cabane de Grasset a été rénovée pour permettre aux bergers de réduire les déplacements du troupeau sur l'alpage. Dans le vallon de Sanguinière, c'est un abri pastoral en pierre qui a été rénové dans le cadre d'un chantier participatif avec des jeunes volontaires venant de toute l'Europe. Les prescriptions du Parc national ont permis une meilleure intégration paysagère des sites et de conserver le style architectural traditionnel.





ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 — AGRICULTURE ET PASTORALISME

Dans le cœur du Parc national du Mercantour, où la protection de la nature se conjugue avec les activités humaines, le pastoralisme occupe une place centrale. Les acteurs du pastoralisme accomplissent un travail essentiel tout en étant confrontés à des contraintes spécifiques. Avec près d'une centaine d'éleveurs travaillant sur ce territoire, le cœur du Parc national est attractif pour la qualité de ses pâturages.

L'établissement public est engagé dans une collaboration étroite avec les éleveurs, conscient des défis rencontrés dans cette zone particulière. Cette coopération a permis des avancées significatives et le Parc national reconnaît les efforts déployés par les acteurs du pastoralisme pour intégrer les objectifs de protection dans leurs pratiques, en privilégiant la voie de la concertation.

La réglementation particulière en cœur de parc prévoit le maintien des activités existantes et soumet à autorisation préalable les modifications substantielles de pratiques ou certains travaux.

En règle générale, c'est surtout par le dialogue et le volontariat que sont trouvées les solutions pratiques satisfaisantes à la fois pour les milieux naturels et pour le maintien de l'activité pastorale, objectif clairement inscrit dans la charte du Parc national pour le bénéfice qu'elle procure.

Les agents du Parc national s'efforcent au quotidien de construire ces solutions, même si c'est parfois complexe. L'établissement public est conscient que le retour du loup a modifié drastiquement les conditions d'exercice de la profession et s'efforcent d'accompagner au mieux les évolutions, notamment en mobilisant des moyens financiers et humains importants.

Pour mener l'ensemble de ces missions, le Parc national du Mercantour mobilise de nombreux moyens humains avec quasiment 8 équivalents temps pleins dédiés et un travail d'ingénierie financière conséquent pour mobiliser plus de 1,5 millions d'euros annuel.

Voici quelques exemples

Mise à disposition de matériel et appui humain

Le Parc national met à disposition du matériel pastoral pour protéger les milieux sensibles et finance des équipements structurants comme des abreuvoirs. Les équipes du Parc accompagnent régulièrement l'installation de ces équipements de protection aux côtés des éleveurs.

Par exemple, le Parc national a acquis et mis à disposition pour la saison une clôture électrique pour la protection d'une zone humide contre le piétinement des troupeaux sur l'alpage du col d'Allos intégrée à un espace naturel sensible départemental.

Pose de colliers anti-loup, une expérimentation réussie

Suite à une attaque sur un petit troupeau de 35 chèvres en juin, le Parc national du Mercantour a fourni à sa propriétaire, éleveuse de Tende la mise en place d'un dispositif expérimental d'effarouchement : des colliers anti-loup.

Les colliers fonctionnent en cas de mouvement de panique du troupeau. Une course rapide et brusque les déclenche, et ceux-ci envoient alors des ultrasons ainsi que des flashes lumineux. Les loups, étant sensibles à la fréquence émise et d'un naturel prudent, pourraient être surpris et gênés par le dispositif, censé provoquer une réaction d'évitement.

Cette méthode expérimentale ne saurait suffire à elle seule pour garantir une protection optimale. Elle est complémentaire de la présence quasi permanente de l'éleveuse et au fait de rentrer les bêtes toutes les nuits dans une bergerie en dur grillagée, directement sous la maison de l'éleveuse, offrant ainsi un haut niveau de protection. Depuis lors, la présence des loups détectée par deux pièges photographiques sur des sentes à des endroits de passage supposés, associée à l'absence d'attaque sur le troupeau, contribuerait à corroborer l'hypothèse de l'efficacité des colliers. Il est également toujours utile de connaître la composition d'une meute (nombre d'individus, nombre d'adultes et de jeunes) afin d'adapter, au cas par cas, la protection des troupeaux.

Cette mesure de protection a été accueillie avec soulagement et reconnaissance par l'éleveuse, et d'autres outils pourraient encore être mis en place pour la soutenir. Nous chercherons en 2025 à tester le dispositif de colliers effaroucheurs sur un troupeau de 1 000 brebis pour voir si ce système peut aussi être efficace dans des conditions qui correspondent à la majorité des élevages au sein du Parc national du Mercantour.



Accompagnement des éleveurs au travers des MAEC

Le Parc national accompagne, depuis plus de 20 ans, les éleveurs de son territoire au travers d'un dispositif de la Politique Agricole Commune (PAC) : les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), représentant sur 5 ans des aides de plus de 4 millions d'euros et demi d'euros d'aides à près de 90 éleveurs. Après une première année en 2023 de mise en œuvre du nouveau Plan agro-environnemental et climatique (PAEC), la campagne de contractualisation s'est poursuivie en 2024, avec l'engagement de 6 exploitants, qui en réalisant la fauche de leurs prairies, garantissent le maintien de ces milieux (en déclin) à la biodiversité très riche. 4 éleveurs/groupements ont par ailleurs rejoint les 24 déjà à l'œuvre pour concilier finement activité pastorale et préservation de la biodiversité ; et 23 groupements seront soutenus sur un plan financier.

▷ Montant investi pour les Alpes-de-Haute-provence en 2024 : 221 000 €

▷ Montant investi pour les Alpes-Maritimes en 2024 : 262 000 €

L'animation et le déploiement de ce dispositif structurant pour le Parc national du Mercantour aura bénéficié de l'implication de l'animatrice Natura 2000, le cœur de parc étant intégralement classé Natura 2000.



Un suivi à long terme des alpages : le réseau Alpages sentinelles

Pour mieux comprendre et anticiper les conséquences du changement climatique sur les alpages, le réseau Alpages sentinelles mène des travaux à l'interface entre recherche scientifique et actions de développement. Il associe des organismes professionnels du pastoralisme et de l'élevage, des gestionnaires d'espaces naturels protégés (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux), des organismes de recherche, ainsi que l'ensemble des éleveurs et bergers utilisateurs des alpages étudiés. Ce réseau s'appuie sur le suivi d'un échantillon d'alpages répartis dans le massif alpin. Les travaux conduits permettent de mieux connaître les leviers d'adaptation possibles pour les différents systèmes pastoraux. Des outils de

diagnostic et de conseil sont produits pour accompagner l'adaptation au changement climatique sur les alpages, afin de préserver durablement les végétations d'alpage et les systèmes pastoraux qui les mobilisent et les entretiennent. Dans le Parc national du Mercantour, 7 alpages sont suivis avec, sur chacun, 2 à 3 sites d'études à différentes altitudes. Chaque année, la hauteur de végétation est mesurée sur des lignes fixes positionnées sur les 3 sites d'études et tous les 5 ans, des relevés précis des espèces floristiques présentes sur ces lignes fixes sont réalisés. Cette année, 11 sites ont été visités pour ces relevés de végétation.

État de conservation des zones humides sur les alpages

Le travail, débuté en 2014 afin d'évaluer l'état de conservation des zones humides sur les alpages, touche à sa fin. Les derniers alpages ont fait l'objet d'inventaire de terrain par les Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen. Dans un contexte de changement climatique, les zones humides sont de moins en moins résilientes face aux pressions qui s'exercent sur elles. Le Parc national continue son accompagnement auprès des éleveurs et des berges pour mettre en défens ces milieux remarquables qui jouent des rôles cruciaux : réserve d'eau, stockage de carbone, atténuation des crues...



Opération nettoyage post-incendie dans une cabane pastorale de la Bévéra

Avec le retour du loup et d'un gardiennage renforcé, l'existence de cabanes pastorales en bon état en alpage est nécessaire. Ces cabanes permettent aux bergers de rester sur place avec leurs troupeaux.

De 2018 à 2020, le Parc national a recruté une architecte pour proposer des projets de réhabilitation de cabanes pastorales. Il a réalisé des études préalables sur les deux tiers des cabanes prioritaires en cœur de Parc et accompagné les éleveurs pour le montage du projet et la recherche des financements. À ce jour, 12 cabanes ont été réhabilitées grâce à cet appui. Aussi, la commune de **Moulinet** et le Parc national du Mercantour se sont mobilisés dans le secteur de la Déa, situé en Bévéra, pour effectuer des actions de nettoyage aux côtés des éleveurs. Pour réaliser le nettoyage de la cabane incendiée en novembre 2023, le Parc national a mobilisé 5 agents du service territorial Roya-Bévéra : 2 gardes moniteurs, 2 ouvriers et 1 médiatrice pastorale et de son côté, la commune de Moulinet a mobilisé 2 agents municipaux. Cette collaboration a permis de vider et de nettoyer les dégâts colossaux laissés par un incendie accidentel dans cette cabane de berger situé à plus de 1 800 mètres d'altitude. Les débris calcinés ont été redescendus puis acheminés à la déchetterie pour permettre maintenant la restauration de la cabane.

Travailler ensemble vers une meilleure cohabitation avec le loup

Les éleveurs subissent en moyenne environ 400 attaques par an sur l'ensemble du parc national, entraînant la perte d'environ 1 000 bêtes annuellement, principalement des ovins, représentant environ 1 % du cheptel. En plus des pertes partiellement indemnisées, ce sont surtout les contraintes de gestion et de gardiennage qui pèsent lourdement sur les bergers. Pour mémoire, à l'échelle du Parc, le nombre d'attaques est relativement stable sur une longue période de 10 ans et le nombre de victimes diminue légèrement depuis les dix dernières années, avec de grandes fluctuations annuelles dues à divers facteurs telles que les conditions météorologiques ou les trajectoires complexes de chaque meute. Le Parc national investit pour aider les éleveurs à adapter leurs pratiques à la présence du loup :

▷ Établissement des constats de prédation par le loup

Dans le but d'indemniser les animaux prédatés par le loup, le Parc national réalise des constats officiels de prédation en recrutant des agents pour cette mission spécifique. En 2024, une nouvelle application mobile a facilité ce processus, améliorant ainsi l'efficacité de la gestion des constats.

▷ Suivi des indices de présence du loup

Le Parc national collecte et analyse des données (crottes, poils, empreintes, photos...) pour contribuer à l'évaluation nationale de la population lupine. Il est le premier pourvoyeur d'indices dans le département et contribue à l'établissement d'une meilleure estimation de la population lupine. Un investissement qui permet ainsi au Parc national du Mercantour d'être un acteur majeur dans ce domaine.

▷ Programme de connaissance et de compréhension des interactions troupeaux/loups

Le programme européen LIFE WolfAlps, dont le Parc national du Mercantour est un des deux partenaires français, vise à améliorer la coexistence entre le loup et les activités humaines notamment mieux comprendre les interactions entre loups et troupeaux. Deux actions en direction du monde pastoral ont été réalisées dans le parc du Mercantour :

- ▷ des études de la population lupine ont permis d'affiner la connaissance des meutes sur le territoire et de confirmer le ressenti des acteurs locaux.
- ▷ des diagnostics de vulnérabilité aux attaques de loup ont été mis en place avec 9 éleveurs volontaires. À cette fin, un travail d'observation de l'ensemble brebis-chiens de protection-loups a permis de réaliser un diagnostic des facteurs favorisant ou non la prédation sur les alpages et apporter des recommandations.

Cette approche proactive vise à renforcer la résilience des éleveurs face aux attaques de loups, favorisant ainsi une cohabitation plus harmonieuse entre les activités humaines et la faune sauvage.

▷ **Financement à 100 % d'un plafond de salaire des bergers en cœur de Parc national**

La mesure d'aide à la protection contre la prédation finance entièrement l'embauche de bergers dans les cœurs des Parcs nationaux, alors qu'elle est de 80 % du plafond, sur les autres territoires prédatés.

▷ **Service de remplacement par un aide-berger**

Un service de remplacement gratuit et activable en quelques jours seulement est proposé aux bergers dans le Parc pour assurer la continuité de l'activité pastorale. Ce soutien permet d'atténuer les tensions sur les périodes de prédation intense en offrant un répit à l'éleveur ou au berger. Ce dispositif pilote a été repensé et co-construit avec la profession pastorale pour en faire un outil opérationnel par l'embauche, via le service de remplacement, d'un berger choisi par l'éleveur. Cette aide représente un investissement d'environ 20 000 euros par an mobilisé par le Parc national du Mercantour.

▷ **Médiateurs pastoraux**

Les médiateurs pastoraux occupent une place essentielle pendant la saison estivale ; ils sensibilisent les visiteurs, de plus en plus nombreux et parfois inexpérimentés, aux bonnes pratiques vis-à-vis des chiens de protection des troupeaux. Ces animaux, imposants, aboient souvent en présence de personnes inconnues, créant des situations potentiellement dangereuses, notamment lorsque des randonneurs se rapprochent des troupeaux. Ces médiateurs sont employés par le Parc national du Mercantour, les collectivités et l'office du tourisme métropolitain Nice côte d'Azur.



© S. Roux / PNM

2 — SYLVICULTURE, FORÊTS

Inventaire faunistique et floristique en forêt domaniale et communale

Sur les communes d'Allos et de Colmars-les-Alpes, en lien avec les agents locaux de l'ONF, l'antenne du Verdon réalise chaque année des prospections faunistiques et floristiques dans les parcelles forestières communales et domaniales prévues à l'exploitation. Le partage de ces inventaires avec l'ONF permet ensuite de mieux cadrer les opérations d'aménagement et de travaux en prenant en compte les espèces à enjeux et/ou protégées (délimitation de micros défens, adaptation des périodes de travaux, etc.). Cette expertise a permis, par exemple, d'identifier une station de l'Ancolie de Reuter (*Aquilegia reuteri*). Espèce protégée dans la forêt communale d'Allos avec ensuite un travail de terrain pour définir avec l'exploitant forestier les mesures à prendre pour concilier exploitation, enlèvement des bois et protection des plantes.



© S. Roux / PNM



© S. Clauzon / PNM



SYLVALP : Mieux comprendre la richesse végétale des forêts à enjeux du massif des Alpes

Un projet sur les forêts du massif des Alpes a été lancé en 2023 par le Conservatoire Botanique National Alpin en partenariat avec l'INRAE et a été déployé dans le Parc national du Mercantour en 2024. Les actions principales du projet sont la cartographie des forêts anciennes et matures, le déploiement de protocoles de suivi de la biodiversité végétale en forêt à enjeux et l'amélioration des connaissances sur la niche écologique de certaines espèces prioritaires. C'est notamment pour cette dernière action que le Parc national a été mobilisé avec l'ONF et a accompagné le CBNA sur les stations d'aspérule de Turin, d'épipogon sans feuilles et de bruyère carnée présentes sur son territoire.



© S. Roux / PhM

Contrat Natura 2000 : bois sénescents

En partenariat avec les communes de Valdeblorre et d'Isola et les équipes de l'ONF, deux projets de contrat Natura 2000 « bois sénescents » ont été soumis pour avis au service instructeur de la Région. Dans l'attente de validation de leur part, les projets complets pourraient être finalisés en 2025.

Aménagements forestiers

Le Parc national a formulé des avis sur les aménagements forestiers de la forêt domaniale de Larche et de la Rochaille. À cette occasion, il a réaffirmé l'importance de constituer à l'échelle du parc et plus spécifiquement dans la vallée de l'Ubaye, un réseau de peuplements en libre évolution, en ciblant préférentiellement les rares forêts anciennes et matures.

3 — TOURISME, LOISIRS

Partenariat avec le CAF

Le Parc national du Mercantour et le CAF, Club Alpin Français ont souhaité, durant cette année, renforcer leur partenariat. Ainsi, le Parc national souhaite accompagner le CAF dans les projets de restauration des refuges dans la recherche de solutions technique et financière permettant d'améliorer la qualité environnementale des sites (gestion de la ressource en eau, assainissement, etc.). Les équipes du Parc national se sont également impliquées dans la sensibilisation auprès des adhérents du CAF avec deux interventions en soirée sur la gestion des sentiers et les espèces blanches. Ce dispositif est amené à se pérenniser.

Une convention de partenariat est prévue en 2025.



© DR / CAF

Guide du Routard

Une édition du Guide du Routard intitulée « Côte d'Azur Destination nature » a été produite, en partenariat avec de nombreux acteurs tels que Côte d'Azur France Tourisme, les offices de tourisme Nice Côte d'Azur, et Menton Riviera Merveilles, le Parc national du Mercantour, la Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur, Gîtes de France, le Département des Alpes-Maritimes, la ville de Cannes, etc. Ce nouvel ouvrage, lancé début décembre, vient valoriser le tourisme durable sur le territoire, notamment à travers la sensibilisation aux bonnes pratiques et la valorisation des bénéficiaires de la marque « Esprit Parc national ».



© P. Perisic

Formations offertes aux professionnels du tourisme

Chaque année, le Parc national du Mercantour contribue à la formation des professionnels de son territoire.

En 2024, le Parc a proposé un programme comprenant :

▷ Des formations autour du monde nocturne dans le cadre du projet « Inter-Espaces Valléens : Mise en Tourisme de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) ». Ces formations sont destinées prioritairement aux accompagnateurs en montagne et animateurs nature/astronomie afin de les faire monter en compétence autour des sujets de la RICE. Les thématiques abordées en 2024 étaient :

- ▷ Biodiversité nocturne – insectes et chiroptères (2 jours / 1 soirée) à Colmars-les-Alpes
- ▷ Conter la Nuit – session 2 (2 jours / 1 soirée) à Barcelonnette — une première session ayant eu lieu à Aiglun, au sein du PNR des Préalpes d'Azur, partenaire RICE.

▷ D'autres formations ont été organisées :

- ▷ sur le loup à Saint-Martin-Vésubie afin de présenter les résultats du projet Life WolfAlps en collaboration avec le Parc Alpha
- ▷ sur la géologie à Guillaumes, dispensée par une accompagnatrice spécialisée
- ▷ sur la sensibilisation à la quiétude hivernale à travers l'installation annuelle d'une zone tétras-quiet à Val d'Oronaye.

Le Parc national a également organisé une journée sur les fondamentaux du Parc national du Mercantour à l'Authion, principalement destinée aux agents d'accueil et saisonniers, avec une visite du patrimoine fortifié de la part de l'association AMONT.

Au total, une cinquantaine de professionnels a été sensibilisée sur les thématiques proposées.



Marque Esprit Parc national

Le Parc national du Mercantour regroupait en décembre 2024, 60 bénéficiaires de la marque Esprit Parc national. Un nouveau bénéficiaire a rejoint la démarche cette année, le gîte de la Semeuse en Vésubie dans la vallée de la Gordolasque. Au total 10 bénéficiaires ont été reconduits durant l'année. L'année 2025 sera marquée par les 10 ans de la marque Esprit Parc national. Cet anniversaire sera l'occasion d'organiser des actions de valorisation des bénéficiaires à l'échelle locale et nationale.



Mise en tourisme de la RICE

En 2024, le Parc national et les partenaires de la RICE Alpes Azur Mercantour ont lancé une étude de « Définition et mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle de développement et de qualification de l'offre astro-tourisme ». Elle a été financée dans le cadre du projet « Inter-Espaces Valléens : Mise en Tourisme de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé ». Cette étude, attribuée en mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au bureau d'études « Maîtres du Rêve » s'est déroulée en plusieurs phases réparties tout au long de l'année. Après une étape de Benchmark et de consultation des acteurs du territoire, des séminaires de réflexions et ateliers de concertation se sont tenus sur l'ensemble du territoire de la RICE pour aboutir à un plan d'action détaillé et des ébauches de projets d'offres globales autour du monde de la nuit.



4 — AMÉNAGEMENT (ARCHITECTURE, URBANISME)

Architecture et bâti patrimonial : partage avec les résidents des hameaux

Les équipes du Parc national (techniciens, direction et membres du conseil scientifique) sont allés à la rencontre des maires et des habitants des hameaux en cœur de parc afin de leur présenter le projet des cahiers architecturaux, entamé en 2023 avec le stage de fin d'études d'une étudiante architecte à l'école de Nancy. L'occasion de rappeler la mission et l'action du Parc national autour du patrimoine bâti et l'objectif visé par la réalisation de ces cahiers architecturaux afin d'accompagner les projets de travaux sur les hameaux situés en zone cœur du parc national.

Une première rencontre s'est également déroulée avec le maire et les habitants du hameau de Barels (commune de Guillaumes). Une journée riche d'échanges autour d'une « visite patrimoniale » des hameaux du Serre et des Laves.

Dans les mois à venir, le Parc national poursuivra son travail avec en ligne de mire 2025, l'édition des cahiers architecturaux des hameaux de Barels, Vignols, Le Pra et Bousiéyas ainsi que Mollières.



5 — CULTURE (ARTISANAT ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES)

Actions culturelles et patrimoniales : le Parc national soutient une programmation d'actions culturelles qui s'étoffe

Dans sa politique de développement local, le Parc national soutient annuellement des projets d'associations autour du patrimoine et de la culture. Des partenariats de longue date tels que l'association Neige et Merveilles ou l'Écomusée de la Roudoule confortent le rôle de ces associations structurantes du territoire. Les projets sont divers et variés, avec pour exemple le patrimoine minier du hameau de Vallauria ainsi que des expositions, des recherches, des travaux de restauration portés par ces acteurs. Rajoutons en 2024 une programmation culturelle qui s'étoffe avec la sélection de plusieurs projets portés par des Compagnies ; les artistes ont pu travailler à destination des scolaires ou du grand public, autour de thématiques telles que l'eau, les contes et légendes, le changement climatique. Le recours à la création artistique comme moyen de médiation à destination des publics permet de faire passer des messages de sensibilisation d'une autre manière !





Rencontres professionnelles culture : création artistique dans les parcs nationaux français

Depuis la loi de 2006, les parcs nationaux sont chargés de protéger les patrimoines naturels, mais aussi culturels et paysagers de leurs territoires. Aux mesures de protection que cela suppose s'ajoutent des impératifs de « connaissance » d'une part, mais aussi de mise en valeur/sensibilisation du public d'autre part. Dans ce contexte, se pose la question de la place que la création artistique peut occuper, en complément d'autres pratiques de médiation. Comment intégrer ces pratiques au service de la sensibilisation des publics et favoriser davantage de lien entre nature et culture et ainsi questionner la place de l'humain et de ses cultures parmi l'ensemble du vivant (et du non-vivant) ? Comment mieux intégrer la création dans un processus de transition écologique ? Quelle peut être la place des parcs nationaux au sein des acteurs culturels ? Autant de questions que les techniciens des parcs nationaux accompagnés de représentants du ministère de la culture, d'acteurs locaux, d'homologues des parcs régionaux ont pu aborder le 26 et 27 septembre 2024 accueillis par le Parc national des Cévennes. Des rencontres auxquelles les équipes du Parc national du Mercantour se sont jointes.

6 — TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Initiation de l'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique

Mesure phare du Contrat d'objectifs et de performance 2024-2028 et recommandation largement soutenue par le territoire suite à l'évaluation de la chartre, l'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique a été engagée en fin d'année. Ce plan visera à intégrer pleinement les effets du changement climatique dans la gestion de l'établissement et sur le territoire, en étroite collaboration avec les acteurs concernés.

Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE)

Extension de la RICE à la Roya, Tinée, Vésubie

La Réserve Internationale de Ciel Étoilé Alpes Azur Mercantour s'étend sur les territoires d'une partie du Parc national du Mercantour, du Parc régional des Préalpes d'Azur et de la communauté de communes Alpes d'Azur, soit une part importante du territoire du département des Alpes-Maritimes et du département des Alpes-de-Haute-Provence.

Jusqu'à présent, pour le Mercantour, le territoire comprend les vallées du 04 (Ubaye et Haut Verdon) et la vallée du Haut Var-Cians pour le 06. Forts de plusieurs années d'expériences extrêmement positives, les partenaires ont donc proposé aux communes et gestionnaires d'éclairage public qui le souhaitent, une extension du périmètre du label à l'ensemble des communes en aire optimale d'adhésion du Parc national du Mercantour (soit 18 communes supplémentaires par rapport au 10 déjà labellisées). Au moment de la rédaction de ce rapport, 14 se sont prononcées favorablement, permettant au territoire d'avancer sur le dossier d'extension à déposer auprès de l'Association en charge du label : Dark Sky International.

Les campagnes de mesures de la qualité du ciel effectuées régulièrement par les agents des différents secteurs ont permis d'attester que la qualité du ciel nocturne de l'ensemble du cœur du Parc national est à la hauteur des exigences du label.



Journées de la RICE

Événement annuel phare de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé Alpes Azur Mercantour, l'édition 2024 des Journées de la RICE s'est déroulée, début octobre, à Barcelonnette. Ce temps de rencontre et d'échanges a permis aux co-gestionnaires de la RICE (CCAA, PNRPA, PNM) d'accueillir leurs partenaires, socio-professionnels, chercheurs et experts de la pollution lumineuse, élus sur le territoire autour des thématiques phares de la RICE. Au programme de cette édition : lancement du réseau des acteurs touristiques et présentation des potentialités de l'astrotourisme, biodiversité, corridors écologiques acceptabilité des changements d'éclairage public, etc. Ces journées se sont achevées de la plus belle des manières avec l'inauguration de l'Observatoire Barcelonnette Mercantour.



Inauguration de l'observatoire de Barcelonnette

Le Parc national du Mercantour et la commune de **Barcelonnette** ont inauguré en octobre l'Observatoire Barcelonnette Mercantour, un lieu de référence pour l'observation astronomique et la sensibilisation du public à la protection du ciel nocturne. Fruit d'un partenariat fort entre la commune et le Parc national, il symbolise une nouvelle étape pour la région. Ce site exceptionnel, accessible aussi bien aux amateurs d'astronomie qu'au grand public, jouera un rôle clé dans la promotion de l'astrotourisme. Il accueillera, entre autre, la lunette du Père Josset, un instrument historique de grande qualité, ainsi qu'un matériel moderne permettant la retransmission en direct des observations dans son bâtiment pédagogique. Ce projet structurant contribuera au développement d'un réseau d'acteurs locaux proposant des prestations et animations relatives à l'astronomie, en lien avec d'autres pôles comme Valberg ou l'Observatoire de Nice qui valorisent la qualité exceptionnelle de notre ciel. Ce projet, initié après l'adhésion de Barcelonnette au Parc national en 2018, a bénéficié d'un soutien financier du Plan de Relance, du FNADT, de la Région, et du Fonds Vert. Ces financements ont permis de concrétiser ce projet ambitieux, dont le coût total a atteint 765 000€ avec une subvention du Parc national de 332 000 € et un très important travail d'ingénierie qui a permis d'accompagner la commune sur un chantier complexe et innovant. L'appui du Parc national a également permis de travailler en assistance à maîtrise d'ouvrage à la commune pour la création d'un parcours de découverte de la biodiversité nocturne sur le site des anciennes soutes à munitions qui accueille l'Observatoire. Le parcours est en cours d'achèvement durant l'hiver 2024/2025.



Concours Villes et villages étoilés

Une nouvelle édition du concours Villes et Villages Étoilés a été lancée cette année par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN). Relayé par l'équipe RICE ainsi que par les agents des secteurs, ce concours invite les communes à se pencher sur la question de leur éclairage public afin de remporter de 1 à 5 étoiles en fonction des efforts fournis dans la lutte contre la pollution lumineuse et la préservation de la qualité du ciel nocturne. Les équipes accompagnent les municipalités dans leur inscription à ce concours. Les résultats sont attendus pour le premier trimestre 2025.



Accompagnement des travaux à Colmars

La commune de **Colmars-les-Alpes** est accompagnée depuis plusieurs années par le Parc national dans ses efforts de réduction de la pollution lumineuse par une rénovation vertueuse de son éclairage public. Le Parc national avait financé un diagnostic complet de l'éclairage public de la commune avec des préconisations pour aider à la décision, le tout consigné dans un PAO (Plan d'aide opérationnel). La commune a souhaité commencer par la rénovation de l'éclairage de la promenade du près des Lices, contiguë aux remparts de Colmars sur laquelle 10 lampadaires étaient implantés. Lors de réunions techniques sur le terrain avec la commune, son prestataire éclairage public (CEGELEC) et le Parc national, il a été décidé de supprimer un lampadaire et de rénover les 9 autres en choisissant du matériel compatible techniquement avec les préconisations de la RICE et en température de couleur : 2 200 K. Dans cette première phase de travaux, outre l'aspect technique, la commune a été accompagnée financièrement par le Parc national, dans le cadre de sa dotation annuelle 2022 et les travaux ont été achevés en 2024. Suite à ce premier projet, la commune a souhaité aller plus loin en s'attaquant à la rénovation des éclairages les plus énergivores (lampes à ballon fluo). En s'appuyant sur le diagnostic, il a été décidé de cibler les 2 armoires électriques qui contiennent le plus de sources lumineuses énergivores. Le projet communal est accompagné techniquement par le Parc national et financièrement, grâce à la mobilisation de 2 années de dotation de la commune (2023-2024). Il permettra la rénovation de 30 lampadaires ainsi que la suppression de 2 points lumineux. Les travaux sont planifiés au printemps 2025.

Suite de la tempête Alex : une reconstruction résiliente dans le vallon de Peyre Blanque

Suite à la tempête Alex (02/10/2020), d'importants travaux ont été effectués dans le vallon de Peyre Blanque (commune de **Saint-Sauveur-sur-Tinée**). Ces travaux ont nécessité un suivi intense des agents du service territorial de la Tinée et un travail partenarial régulier avec les services de l'État. Plusieurs plus values environnementales ont été obtenues lors de l'instruction des dossiers. Ces travaux ont concerné la piste, la ligne électrique moyenne tension et la prise d'eau de la centrale hydroélectrique d'EDF.

Une partie de ligne électrique permettant d'alimenter la prise d'eau EDF a été enfouie sous la piste pour réduire l'impact paysager et le risque de collision avec l'avifaune.

Partiellement détruite suite à la tempête, la piste a fait l'objet de travaux importants menés par la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée en 2023-2024



pour sécuriser les accès. La commune a fait le choix en concertation avec le Parc national d'intégrer des ouvrages fusibles dans sa reconstruction lorsque c'était envisageable afin d'augmenter la résilience des installations réalisées sur le vallon, en permettant une submersion voire une destruction lors d'événements importants. Ce type d'aménagement permet de maintenir un espace de mobilité fonctionnel au cours d'eau qui peut dissiper son énergie et ainsi réduire les dégâts en aval.

Suite à l'engravement total de la prise d'eau de la centrale en 2020, plusieurs phases de travaux se sont succédé sur les périodes estivales (juin à octobre) depuis 2021. L'aboutissement des travaux en 2024 a conduit à une amélioration du fonctionnement de la prise d'eau par automatisation de certains organes.

Les études réalisées ont engendré une augmentation du débit réservé de 20 % et l'implantation d'une passe à dévalaison permettant de rétablir la continuité piscicole amont-aval. La faune aquatique pourra, de ce fait, rejoindre la Tinée et le torrent de Mollières remplira son rôle de réservoir biologique. Un suivi de cette partie de l'ouvrage sera réalisé en 2025 afin de s'assurer de sa fonctionnalité effective. Une étude visant à déterminer le débit minimum biologique (DMB) sera également conduite sur le tronçon court-circuité à l'aval de l'ouvrage.



4 — ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PUBLIC SCOLAIRE

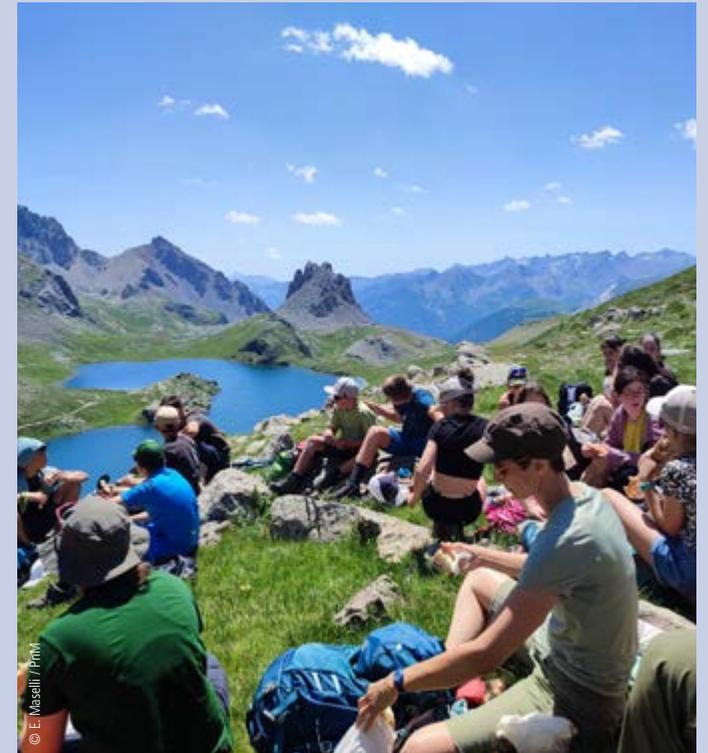
« Bio'adapt », programme éducatif innovant s'achève après trois années au service de la biodiversité

En juin, le projet Bio'adapt, mené par le Parc national depuis trois ans, a touché à sa fin. Pour l'année scolaire 2023-2024, 40 classes, regroupant un total de 1024 élèves, ont pris part à cette dernière phase du programme. Ce projet riche et inspirant a offert aux élèves l'opportunité de s'engager dans des activités éducatives centrées sur la biodiversité et l'adaptation des espèces aux changements climatiques.

Les initiatives réalisées par les classes dans le cadre de Bio'adapt ont été à la fois diverses et innovantes. Elles ont notamment inclus la création de jardins pédagogiques, l'observation de la faune et de la flore locales, ainsi que des actions concrètes pour la protection de l'environnement. Ces projets sont le fruit d'une étroite collaboration entre les enseignants, les élèves et les équipes du Parc national du Mercantour.

Une aventure éducative en Italie pour les jeunes « Young Rangers » français

26 élèves du collège de Barcelonnette ont eu l'opportunité de participer à un voyage d'études en Italie, à Entracque. L'objectif était de leur faire découvrir le centre d'accueil « *Uomini e lupi* » et ses activités éducatives autour de la théma-



© E. Maselli / PnM

tique de la cohabitation Homme-loup, mis en place par les collègues italiens du *Parco Alpi Marittime*. Ce séjour de deux jours, les 6 et 7 juin, s'inscrivait dans le cadre du programme Life Wolfalps EU, financé par l'Europe. En plus de la découverte scénographique du centre et du musée « *Uomini e Lupi* », les élèves ont également bénéficié d'une visite guidée axée sur le changement climatique et les paysages. Ils ont posé de nombreuses questions sur l'espèce ainsi que sur les impacts à moyen et long terme des changements climatiques à venir.



© E. Maselli / PnM

© N. Perronet / PnM

Les élèves de Saint-Dalmas-de-Tende à la découverte du Parco Fluviale

Le 28 juin, deux classes de l'école primaire Les Petits Bois de [Saint-Dalmas-de-Tende](#) ont participé à une sortie éducative dans le cadre de leur projet pédagogique Bio'adapt avec le Parc national du Mercantour. Ce projet, axé sur l'étude de l'eau tout au long de l'année scolaire, a trouvé son apogée lors de cette sortie vers la *Casa del Fiume* à Cuneo. Entre voyage en train, à vélo ou à pied, les élèves ont pu découvrir les enjeux de la conservation des écosystèmes, soulignant l'importance de protéger la biodiversité à proximité des zones urbaines.



Retour sur la tournée de Mundiya Kepanga pour sensibiliser à la protection des forêts

Du 5 au 7 juin, Mundiya Kepanga, chef papou, accompagné de Marc Dozier, réalisateur et interprète, sont intervenus dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie.

Plusieurs soirées grand public ([Valdeblore](#), [Saint-Martin-Vésubie](#) et [Isola](#)) ont réuni pas moins de 350 personnes. Les projections du film « Gardiens de la forêt - Le temps des solutions » suivies d'échanges avec le public ont été riches et passionnantes.

Mundiya Kepanga s'est aussi rendu dans différentes écoles (écoles primaires de Saint-Étienne-de-Tinée, d'Isola et Isola 2000, de Saint-Martin-Vésubie et collèges de Saint-Sauveur-sur-Tinée ainsi que de Saint-Étienne-de-Tinée) et a ainsi pu sensibiliser plus de 320 élèves à la protection de la nature et à l'impact de nos actes sur les forêts primaires en Papouasie Nouvelle Guinée.



Six ATE dans le Parc national du Mercantour

En 2024, le Parc national du Mercantour compte six Aires Terrestres Éducatives (ATE) qui continuent de jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Le travail des élèves au sein de ces ATE s'est poursuivi avec beaucoup d'enthousiasme, renforçant ainsi leur engagement envers la protection de la nature.

Pour favoriser l'échange de bonnes pratiques, un groupe de travail de coordination s'est réuni à deux reprises. Ces rencontres ont permis aux ATE de partager leurs expériences et d'enrichir leurs actions respectives, créant ainsi une dynamique collaborative bénéfique pour tous.

En juin, la deuxième édition de la *Gazette des ATE du PnM* a été publiée. Ce document met en lumière les projets et les réalisations des ATE, offrant un aperçu des initiatives menées par les élèves et les éducateurs. Pour consulter cette édition, rendez-vous sur le lien suivant : [Gazette des ATE du PnM](#). Cette publication témoigne de l'engagement continu des jeunes en faveur de la biodiversité et de la sensibilisation à l'environnement dans le Parc national.



2 — SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Le nouveau projet « Aventure Mercantour pour Tous (AMT) »

Le projet Aventure Mercantour pour Tous (AMT), soutenu par la GMF via la Fondation Covéa, a permis d'organiser plusieurs sorties estivales accessibles à des publics à besoins spécifiques. Encadrées par des guides partenaires du Parc national du Mercantour, ces activités visent à rendre la montagne plus inclusive et à rapprocher les participants de la nature, sur un ou plusieurs jours.

Voici un aperçu de quelques-unes des 7 sorties réalisées durant l'été 2024 :

▷ Sortie à Valberg, le 17 juin, avec la Maison d'Accueil Spécialisée de l'AFPJR, offrant à des personnes en situation de handicap une reconnexion à la nature.

Randonnée à Fontanalbe, le 1^{er} juillet, pour des jeunes adultes atteints de schizophrénie, avec découverte des gravures préhistoriques.

▷ Randonnée au col de la Couillole, le 30 juillet, pour les résidents du foyer de vie Riou, incluant une exploration de la flore et des fruits sauvages.

▷ Week-end au refuge de la Cantonnière, les 17 et 18 août, avec Osons la Différence, combinant randonnées adaptées et sensibilisation aux patrimoines du Parc national pour des personnes en situation de handicap.

30 itinéraires labellisés Handi'spot

En 2024, les équipes du Parc national du Mercantour ont collaboré avec la Fédération Française Handisport (FFH) pour mettre en œuvre un projet ambitieux et novateur visant à labelliser 30 itinéraires afin de les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le label Handi'spot s'appuie sur une nouvelle grille de cotation réalisée avec la FFH afin que chaque personne puisse évaluer en autonomie la faisabilité du parcours en fonction de son handicap et ses contraintes.



© G. Guillou

© N. Peromet / PnM

- ▷ Largeur de la bande de roulement sur le parcours
- ▷ Hauteur et fréquence des obstacles
- ▷ Pose de pied
- ▷ Mode de progression

Ces informations font l'objet d'un relevé terrain par l'équipe On Piste. Elles sont ensuite disponibles sur le site onpiste.com et l'application mobile. Les 30 itinéraires, répartis en 6 vallées, ont été soigneusement étudiés et documentés afin d'assurer leur accessibilité. Cette collaboration illustre l'engagement du Parc national en faveur d'une accessibilité renforcée et d'un tourisme inclusif.

Animations estivales du parc

2024 a été encore une fois riche dans sa programmation estivale, car ce ne sont pas moins de 11 300 personnes qui ont pu bénéficier des nombreuses animations dans les vallées. En voici quelques exemples :

Fête de la nature

Dans le cadre de la Fête de la Nature, du 22 au 26 mai, le service territorial de la Vésubie a proposé 12 activités : balades accompagnées, projections, conférences et/ou stands tous publics, effectuées par les gardes-moniteurs du secteur en partenariat avec des acteurs locaux (communes, accompagnateurs en montagne, association de pêche de la Vésubie, médiathèque, école).

Plus de deux cents personnes sont venues s'informer et découvrir le patrimoine du Parc national ainsi que la nécessité de le protéger.

À Valberg, les agents du service territorial du Haut Var-Cians ont proposé une animation sur le « monde dessus-dessous : l'importance des espèces du sous-sol pour le monde du dessus ». Ce fut l'occasion pour plusieurs enfants de rechercher à la loupe des petites bêtes du sol et de connaître le fonctionnement d'un lombricomposteur.

À Saint-Dalmas-de-Tende, 2 agents du service territorial Roya-Bévéra ont accueilli, sur un stand dédié, les visiteurs du « Printemps du climat » organisé au sein de l'ESAT Le Prieuré par l'association prévention MAIF, pour leur présenter l'établissement public du Parc national du Mercantour et ses missions, ainsi que les enjeux du changement climatique sur les « espèces blanches ».



© R. Lacoste / PnM

Festival Écotourisme

Les 15 et 16 juin, des agents du Parc national ont participé au premier Festival de l'écotourisme à Castérino, organisé par l'office de tourisme Menton Riviera Merveilles. Lors de cette première édition, de nombreux participants ont pu bénéficier d'animations, dont une chasse au trésor et une sortie d'observation de la faune proposée par le Parc national. Ces agents ont assuré une présence permanente dans un stand pour sensibiliser aux enjeux de l'environnement. Une belle initiative pour valoriser l'écotourisme dans la vallée.



Quelques autres exemples...

CHÂTEAUNEUF-D'ENTRAUNES

- ▷ Traditionnelle fête du moulin de la Barlatte : présence du Parc national du Mercantour et mobilisation en amont des équipes techniques du Service territorial Haut Var/Cians pour assurer la remise en eau du moulin avant la fête
- ▷ Randonnée botanique organisée sur le terrain par un garde-moniteur du Parc national du Mercantour qui a attiré 5 curieux de la flore

PÉONE

- ▷ Projection-débat sur les abeilles sauvages qui a réuni 20 participants et sortie terrain sur les traces et indices de la faune sauvage avec 15 participants

BEUIL

- ▷ 2 projections-débats «Le pari», un plaidoyer en faveur de 5 espèces d'oiseaux rares et menacés de nos montagnes, suivies d'échanges avec un agent du Parc national du Mercantour (28 participants) et l'autre «Tant qu'il y aura des étoiles», sur les liens entre pollution lumineuse et biodiversité (17 participants)

Sensibiliser à la vie sauvage en montagne pendant la saison hivernale

En février, deux agents du Parc national de la vallée de la Tinée se sont rendus sur les pistes de ski de la station Les Buisseres à Roubion. Leur mission ? Animer un stand de sensibilisation pour rendre nos montagnes encore plus vivantes. Ils ont concocté plusieurs ateliers et jeux captivants, spécialement conçus pour les touristes et visiteurs qui s'aventuraient sur les pistes. C'était une opportunité pour explorer de manière amusante le monde secret des animaux hivernaux qui peuplent nos montagnes, et surtout, pour apprendre à mieux les protéger.

À la découverte du monde nocturne

Le 7 août, le Parc national du Mercantour et l'association Astro Tinée Mercantour ont donné rendez-vous aux visiteurs et habitants de la commune à Roure pour une soirée consacrée à l'observation du ciel nocturne.

Arrivés sur site, ce sont deux télescopes qui attendaient les participants. Le début de nuit fut marqué par de nombreux passages brumeux. Ça a été l'occasion de présenter le fonctionnement d'un télescope, mais aussi de parler de pollution lumineuse. Par ailleurs, la date de cette soirée et le choix du site n'avaient pas été choisis par hasard : absence de lune, éloignement du village de Roure et des éclairages publics.

Le ciel s'est ensuite découvert, donnant aux quelques 50 personnes présentes l'occasion d'observer les constellations et des objets du ciel profond, dans une ambiance conviviale.



3 — STRUCTURES D'ACCUEIL ET FRÉQUENTATION

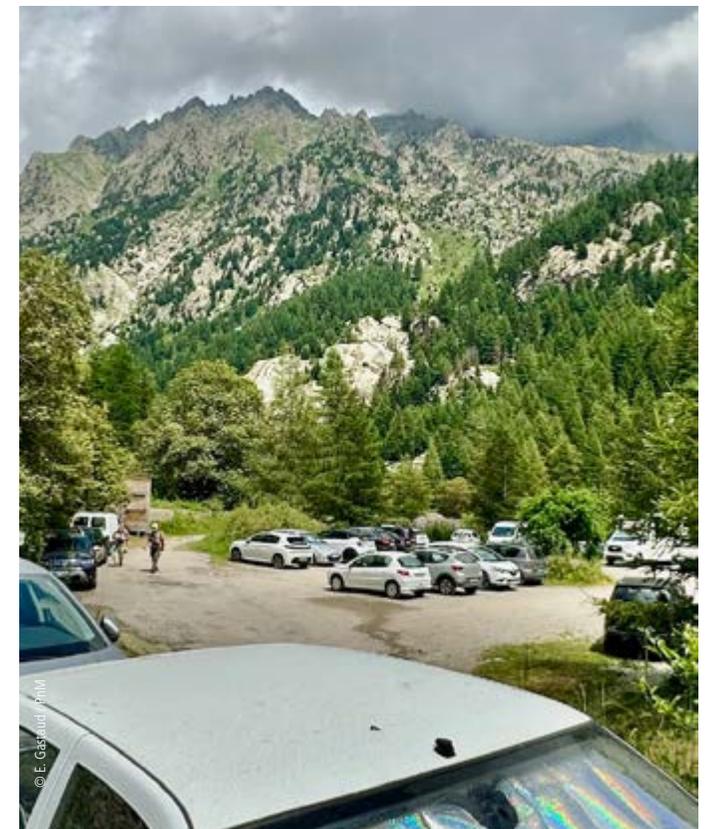
Suivi et gestion de la fréquentation du Parc

Afin de maîtriser la fréquentation des sites majeurs du Mercantour, le Parc national est équipé de compteurs routiers et piétons qui fournissent chaque année des données quantitatives. Ces compteurs, placés selon les projets structurants nécessitant une connaissance précise de la fréquentation, permettent d'ajuster les aménagements, d'orienter la gestion et la préservation, de mieux gérer les flux et d'optimiser les moyens de surveillance. En 2024, l'accent a été mis sur la vallée de Gordolasque pour mieux analyser les flux de visiteurs à pied. Combinés à un compteur routier innovant (voir paragraphe ci-après), ces comptages offrent aujourd'hui une meilleure compréhension des flux routiers et piétons sur ce site, permettant ainsi de dimensionner les futurs aménagements et de prendre des décisions en matière de gestion des flux. Les autres sites très fréquentés et sensibles sont également suivis par des compteurs routiers et piétons, notamment le lac d'Allos, les abords de la réserve intégrale de Roche Grande, le vallon du Lauzanier et le col de la Cayolle. Certains compteurs, installés sur le long terme, servent de baromètre de fréquentation. Ils montrent que la fréquentation du Parc national est revenue à des niveaux similaires à ceux d'avant la COVID-19, le pic post-COVID étant passé. Il est maintenant crucial de lancer des enquêtes qualitatives pour mieux connaître ce nouveau public de non-initiés encore présent, afin d'adapter au mieux les efforts de sensibilisation.



Occupation en temps réel du parking du Countet dans la Gordolasque

Le Parc national du Mercantour a innové cet été en mettant en place un système de suivi en temps réel pour le parking du Countet, situé dans la vallée de la Gordolasque, sur la commune de [Belvédère](#). Grâce à l'intelligence artificielle, il sera désormais possible de connaître en direct le taux d'occupation de ce parking. Ce site, très fréquenté et point de départ de nombreuses randonnées, a été équipé d'un dispositif expérimental qui informe les randonneurs en temps réel. Ainsi, les visiteurs pourront à terme choisir de décaler leur visite ou de se rendre sur un autre site si le parking est complet. Le Parc national collabore avec la société Affluences pour fiabiliser ce système et garantir une information aussi précise que possible. Cette expérimentation a été réalisée dans le cadre du projet BiodivTourAlps financé à 80% par le programme Interreg VI-A France-Italie ALCOTRA 2021-2027 de l'Union Européenne.





Encourager la mobilité douce

Cet été, le Parc national a proposé une e-brochure avec toutes les offres de transport public mises en place pour explorer les vallées du Mercantour.

Objectif : Permettre aux randonneurs de choisir la mobilité douce et d'utiliser les transports en commun pour accéder aux vallées du Mercantour. L'offre de mobilité dans le Mercantour comprend un réseau de trains, bus et navettes touristiques qui conduisent les visiteurs du territoire au départ des itinéraires de randonnée du Parc national pour ne plus avoir besoin de la voiture. Des navettes touristiques estivales, intra-stations et des transports à la demande les emmènent ensuite directement aux départs de randonnée et des sites à visiter. Une nouvelle navette a d'ailleurs été mise en place sur la Gordolasque par l'office de tourisme de

Nice Côte d'Azur. Tout au long de l'été, le Parc national a proposé des idées de randonnées familiales à découvrir en transports en commun.

Zoom sur les visites du site des gravures rupestres du Mont Bego (Merveilles et Fontanalba)

Sur la commune de Tende, chaque année, de juin à octobre, les équipes de saisonniers viennent appuyer les agents du service territorial dans leurs missions de surveillance du site protégé des gravures. En 2024, 76 jours de surveillance ont été réalisés par les gardes moniteurs et 320 jours de surveillance, accueil et sensibilisation par les saisonniers répartis sur les deux vallées des Merveilles et de Fontanalba. Sur les ailes de saison (juin et septembre), nous avions un saisonnier par site avec une présence concentrée du vendredi au lundi. En pleine saison (juillet et août), nous pouvions compter sur une permanence quotidienne de 4 saisonniers. Ce dispositif de surveillance a pu se faire grâce à l'appui de la DRAC PACA pour recruter les saisonniers avec une aide 50 000 € permettant ainsi de couvrir cinq mois de surveillance soit 404 jours. Ce dispositif a permis d'effectuer 3 172 rappels à la réglementation du site classé (bâtons ferrés, sortie de sentier,

approche des gravures, bivouacs...) et 390 rappels à la réglementation du Parc national. Parmi ces rappels, des procès-verbaux, timbres amendes et contrôles conformes ont été faits.

Depuis 1999 et afin de maîtriser l'impact de la fréquentation du site protégé, le Parc national a limité, durant la période déneigée, le libre accès aux gravures à certains sentiers et itinéraires. En dehors de ceux-ci, l'accès n'est plus autorisé qu'aux personnes encadrées par un guide ou un accompagnateurs agréés. Un service de visites guidées, via une délégation, devenue concession, de service public, a été organisé par l'établissement public. Il s'agit d'un bel exemple du travail fait par les parcs nationaux pour concilier préservation des sites et fréquentation touristique. En 2024, cette concession de service public a été renouvelée pour 5 ans, au syndicat local Merveilles, Gravures et Découvertes. Ce dispositif, en partie pris en charge financièrement par le Parc national, permet de visiter, dans des conditions idéales, ce véritable musée à ciel ouvert : petits groupes de 15 personnes, visites de 2 ou 3 heures avec des accompagnateurs agréés et formés par le Parc national et à des tarifs encadrés et très raisonnables. Autre avantage de cette concession : les départs sont assurés depuis le refuge, à horaires fixes et quelque soit le nombre de visiteurs. Ces visites sont un exemple réussi de parvenir à générer de l'activité économique tout en respectant le site et en contingentant le nombre de visiteurs.

Les Journées européennes du Patrimoine se sont tenues cette année sur le site de Fontanalba en partenariat avec le syndicat Merveilles Gravures et Découvertes (MGD), concessionnaire de service public du Parc national du Mercantour pour les visites guidées estivales quotidiennes (CSP renouvelée en 2024 pour 5 ans) et le musée départemental des Merveilles. Une soixantaine de personnes a ainsi pu apprécier les visites guidées par des accompagnateurs « agréés Merveilles », des agents du Parc national et complétées par l'appui d'une archéologue du musée. Une convention de partenariat a aussi été signée en 2024 avec le Syndicat Local des Accompagnateurs 4x4 des Merveilles (SLAM), quant aux prestations de visites guidées avec accompagnement motorisé vers le site des gravures, assurées par des professionnels valléens.

Une session d'examen « agrément Merveilles » s'est tenue en septembre 2024 au musée des Merveilles de Tende, permettant à 4 nouveaux accompagnateurs en montagne de valider leurs connaissances des sites des gravures et d'y exercer leurs activités d'accompagnement de randonneurs, y compris hors sentiers balisés. Enfin, en juin 2024, les enfants de l'école primaire de Tende, en séjour au refuge CAF des Merveilles, ont été accompagnés et sensibilisés par 3 agents du service territorial Roya-bévéra lors d'une randonnée autour du thème de la forêt (mélèzes millénaires) et de sa biodiversité.



© F. Chapellet / PNM

Maisons du Parc et points d'information

Des nouveaux dispositifs pédagogiques à la maison du Parc de Saint-Étienne-de-Tinée

En 2024, la maison du Parc à [Saint-Étienne-de-Tinée](#) a enrichi sa muséographie avec trois nouveaux dispositifs de médiation scientifique axés sur la flore. Ces installations interactives invitent les visiteurs à explorer plusieurs thématiques passionnantes : l'impact du changement climatique sur les paysages et les écosystèmes, les « super-pouvoirs » des plantes de montagne, et la capacité de ces espèces à s'adapter aux bouleversements environnementaux en cours et à venir. Présentée de manière ludique et visuelle, cette nouvelle muséographie engage petits et grands dans une réflexion sur l'avenir de la biodiversité en montagne.



Poursuite du projet de future maison de Parc de Valberg : une nouvelle scénographie

S'inscrivant depuis 2020 dans le projet global de la future maison départementale de l'environnement et de l'observation, le Parc national du Mercantour a lancé son accompagnement de maîtrise d'œuvre pour la scénographie de son espace d'accueil depuis le début de l'été. L'objectif est de faire changer de regard et de s'intégrer dans la dynamique de l'ensemble du complexe multi-partenaire, tout en donnant aux futurs visiteurs la possibilité de découvrir la biodiversité, les enjeux du Parc national du Mercantour. Autant de défis que le designer-scénographe retenu et les équipes du Parc national sont prêts à relever pour une ouverture prévue en 2025.



Réaménagement de la maison de Parc de Tende

Suite aux modifications apportées à la scénographie de la maison du Parc, cette dernière a vu durant toute l'année 2024 d'autres aménagements arriver : muséographie sur les espèces du territoire, aménagement du coin enfant, rénovation de l'espace accueil en collaboration avec l'office de tourisme de la communauté d'agglomération Riviera Française (CARF), reprise de tout l'éclairage... et d'autres encore sont à venir en 2025.

Une saison d'accueil et d'animations bien remplie

Les quatre maisons de Parc de [Valberg](#), [Saint-Étienne-de-Tinée](#), [Tende](#) et [Barcelonnette](#), ainsi que les points infos d'[Entraunes](#), du [Laus à Allos](#), de [Tueilès à l'Authion \(Moulinet\)](#) et de [Castérino à Tende](#) ont accueilli, en 2024, 42 000 personnes, dont une grande partie durant la période d'ouverture estivale. Celle de [Saint-Martin-Vésubie](#), fermée encore en 2024, voit, à l'horizon 2026, une potentielle réouverture dans ses anciens locaux. Cette année, 151 animations, dont 137 en maisons de Parc ont touché 1743 visiteurs.

Sentiers et pistes

Un programme soutenu pour la réhabilitation des sentiers

La tempête Aline du 20 octobre 2023 a, de nouveau, impacté les vallées et les sentiers. Dès fin 2023, les équipes du Parc national s'étaient encore une fois mobilisées pour les vallées et préparées pour restaurer les itinéraires impactés dès le printemps 2024.

Plus de 1 070 000 € ont été engagés en 2024 pour la restauration des itinéraires de randonnée en cœur de parc. Le Parc national a ainsi engagé plus de 20 chantiers de restauration de sentiers, dont certains particulièrement remarquables :

▷ L'amélioration du franchissement du pas du mont Colomb sur la commune de [Belvédère](#). Ce point de passage obligé du GR52 Grande Traversée du Mercantour, entre la Madone de Fenestre et le refuge de Nice, à 2 548 m d'altitude a nécessité une intervention de près de 6 semaines de travail avec une installation du camp de base en bivouac, pour 121 000 € de travaux. Hélicoptages de pierres en terrain très escarpé et organisation complexe de la cohabitation travaux/usagers ont dicté ce chantier. Cette intervention fait suite à celle de 2023 et s'inscrit sur un programme de restauration phasé, avec encore au minimum 2 tranches de travaux à venir.

▷ À **Saint-Martin-Vésubie**, une tranche de travaux initiale pour restaurer le sentier du col de Fremamorte, transfrontalier et GR52 Grande Traversée du Mercantour, ayant été particulièrement impacté par les intempéries de la tempête Aline en octobre 2023. En 2024, un chantier de 101 000 € en bivouac sur 4 semaines a permis de traiter la portion du sentier aux dégradations les plus critiques.

▷ À **Saint-Étienne-de-Tinée**, la passerelle de Ruissiénigous, qui menaçait de s'effondrer suite aux ravinelements des tempêtes Alex et Aline, a pu être complètement reconstruite. La passerelle est également empruntée par un éleveur et son troupeau pour accéder aux pâturages. À ce titre, un partenariat avec la commune a été initié afin de cofinancer l'intervention (convention en attente de signature). Le montant total des travaux s'élève à 86 000 €.

▷ En haute Tinée, sur la commune de **Saint-Étienne-de-Tinée**, le sentier transfrontalier menant au col du Fer depuis les cabanes forestières de Tortisse a pu être mené. Les travaux, d'un montant de plus de 94 000€, se sont déroulés sur 6 semaines en bivouac.

Le Département des Alpes-Maritimes intervient également en cœur de parc pour entretenir les sentiers, à hauteur de 280 000 € en maîtrise d'ouvrage, en plus de son soutien financier. 4 chantiers menés en 2024 en maîtrise d'ouvrage départementale, s'inscrivent dans la continuité de l'investissement du Département pour rétablir les itinéraires impactés par les intempéries depuis la tempête Alex :

▷ Le franchissement du vallon Sangué et le sentier d'accès au lac de Trécolpas à **Saint-Martin-Vésubie**, a été retravaillé pour faciliter la progression des randonneurs sur le sentier et éviter les divagations.

▷ Le sentier d'accès au refuge de Nice, à **Belvédère** a vu une tranche de travaux complémentaire en 2024, faisant suite à des interventions en 2022 et 2023.

▷ Le sentier du col de Salèse, à **Saint-Martin-Vésubie**, a vu une deuxième tranche de travaux, incluant la création de 2 passerelles, permettant de rétablir l'accès à ce sentier qui faisait l'objet d'une interdiction par la commune depuis la tempête Alex.

Les soutiens financiers qui ont permis la réalisation des travaux :



Réfection d'une passerelle sur le GR56B

Afin de sécuriser la traversée du ravin de Valplane (commune d'**Allos**), sur le GR56B, entre le parking de la Cluite et le lac d'Allos, l'ancienne passerelle a été restaurée en régie grâce au talent manuel des ouvriers sentiers de l'antenne Verdon, en début de saison. L'an dernier, en accord avec l'ONF, 2 mélèzes avaient été retenus et abattus à proximité immédiate de la passerelle afin de pouvoir remplacer les vieilles poutres qui commençaient à s'abîmer. L'ancien platelage, quant à lui, a pu être réutilisé car il était encore en très bon état. Comment redonner une nouvelle vie à cette passerelle à moindre coût et mettre en application les compétences acquises ou renforcées lors des journées de formation « tronçonnage » suivies cette année par les ouvriers du Parc national ?

L'achèvement d'un projet ambitieux de restauration patrimoniale de la piste de Valmasque

La restauration patrimoniale de la piste de la Valmasque, à **Tende**, un chantier complexe et délicat qui avait été initié en 2020 a pu être finalisé en 2024 après près de 670 000 € engagés. Dirigé en maîtrise d'œuvre par le service RTM de l'ONF ce chantier a vu la réalisation de :

- ▷ 127 m³ de murs en pierre sèche
 - ▷ 218 m² de murs maçonnés
 - ▷ 79 m² de murs maçonnés renforcés
 - ▷ 70 m de cunettes revers d'eau en pierre sèche
 - ▷ 21 m² de pavage en pierre sèche
 - ▷ 196 m de reprise de couronnement de murs
- Plus de 1 000 tonnes de pierres triées, déplacées et agencées

Plus de 1 200 journées/hommes de travail par les équipes de travaux (GIE6C, basé à Tende)

Impacté par la tempête Alex fin 2020, le chantier a dû être interrompu en 2022 et 2023 (accès corrompus).

Au total, 555 000 € TTC de travaux + 115 000 € TTC de maîtrise d'œuvre. Financements : MTE 67 % / Fonds Vert 26 % / Département des Alpes-Maritimes 7 %.

Entrées de parc à la Bonette et à l'Authion

Le Parc national du Mercantour et la Métropole Nice Côte d'Azur ont initié en 2023 un projet de valorisation et d'interprétation du col de la Bonette. En 2024, accompagné par un maître d'œuvre, il a terminé la phase d'études afin de sensibiliser à cet espace protégé les usagers de la route et à la cime, d'en améliorer l'accueil et de favoriser le recours à la mobilité douce. Il a également lancé tous les marchés de travaux et de reprises des panneaux de découverte. Le projet devrait être finalisé à l'automne 2025.



Fin des travaux du refuge de Longon

Depuis 2021, la commune de Roure a engagé des travaux de réhabilitation du refuge de Longon. Ces travaux financés par la métropole Nice Côte d'Azur, la Région Sud, l'Europe, et le Parc national du Mercantour, se sont achevés en juillet pour permettre une réouverture du refuge pour la saison estivale. Outre la réhabilitation en elle-même, une filière de traitement des effluents de la fromagerie a été créée afin de traiter le lactosérum, un polluant organique très chargé ayant un fort impact sur le milieu. Avec l'aide du Plan de relance, le Parc national a appuyé la commune à hauteur de plus de 52 000 €, afin de mettre en place un procédé expérimental par lombricompostage dont le principe a été testé en Vanoise et Pyrénées. En 2024, les derniers travaux ont été réalisés permettant l'exploitation du refuge et de la fromagerie. Le Parc national a également financé une partie du mobilier.



4 — COMMUNICATION

Conférence de presse du Parc national et relations presse

Le Parc national du Mercantour a tenu sa conférence de presse annuelle le 23 mai au Palais Sarde à Nice. Cet événement a permis de rappeler que le Mercantour est avant tout un territoire de développement durable. Le Parc national a souligné son rôle de « hot-spot » de biodiversité où, en tant qu'incarnation de l'excellence environnementale, il œuvre pour la préservation de la nature, la valorisation du patrimoine et le développement harmonieux de son territoire. Les médias ont pu se tenir informés des actualités du Parc national, notamment concernant ses animations et l'accueil du public, en lien avec la filière écotourisme, la marque Esprit Parc national et l'association Mercantour Écotourisme. La conférence visait également à aborder le thème du pastoralisme dans le parc national, où une centaine d'éleveurs exploitent le territoire. Le Parc national collabore étroitement avec eux pour trouver des solutions concertées permettant de préserver la biodiversité tout en maintenant l'activité pastorale. Comme chaque année, le Parc national du Mercantour répond aux demandes d'interviews. Il assure également une veille presse active. En 2024, plus de 400 articles mentionnant le Mercantour ont été publiés dans la presse écrite, et une dizaine de reportages ont valorisé ses patrimoines naturel et culturel ainsi que les actions du Parc national. Cette année exceptionnelle en termes de couverture médiatique est sans doute due au passage du Tour de France dans le cœur du Parc national.

Numérique, site web

Pour l'année 2024, les statistiques du site institutionnel www.mercantour-parcnational.fr sont :

- ▷ 323 389 visiteurs en 2024 soit +5,84% par rapport à l'année précédente (305 548 en 2023, 239 976 en 2022, 238 233 en 2021)
- ▷ 556 775 pages vues en 2024 soit +3,82% par rapport à l'année précédente (536 285 en 2023, 508 183 en 2022, 544 618 en 2021)

Communication sur les réseaux sociaux

En 2024, le Parc a poursuivi sa présence sur les principaux réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn. Le Parc national du Mercantour reste dans le top 3 des parcs nationaux français en nombre de fans :

- ▷ 4^e sur facebook (33 000) derrière les Pyrénées (38 000) Calanques (37 000 mentions j'aime) et les Écrins (36 000 mentions j'aime)
- ▷ 3^e sur twitter (4449 abonnés) derrière les Calanques (8647 abonnés), les Écrins (6025 abonnés)



- ▷ 3^e sur instagram (16,5 K) derrière les Calanques (24,4k abonnés), les Écrins (19,9 K abonnés)

Statistiques globales

Tous réseaux confondus (Facebook, X, Instagram et LinkedIn) :

- ▷ 928 publications soit -15 % par rapport à l'année précédente (1094 en 2023)
- ▷ 3 129 147 impressions de nos publications soit -6 % par rapport à l'année précédente (3 327 362 en 2023)
- ▷ 7056 partages de nos publications soit +17 % par rapport à l'année précédente (6015 en 2023)
- ▷ 65 036 réactions à nos publications soit -22 % par rapport à l'année précédente (83175 en 2023)

Gipeto, deux numéros dans l'année

En 2024, deux nouveaux numéros de la revue *Gipeto*, entièrement conçue par les agents du Parc national du Mercantour, ont été publiés. Cette revue permet de maintenir un lien privilégié avec toutes les classes du territoire. Elle sert de support pédagogique pour sensibiliser les élèves à la biodiversité et à la richesse du patrimoine naturel du Parc national.

Les deux thèmes abordés cette année ont suscité l'enthousiasme des jeunes lecteurs. Le premier numéro, intitulé « **Arbre, mon ami** », plonge les élèves dans le monde fascinant des arbres, en explorant leur importance écologique, leur capacité à stocker le carbone, et leur rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité. Le second numéro, « **Les super-pouvoirs des petites bêtes** », met en lumière l'incroyable diversité et les capacités étonnantes des insectes et autres petites créatures qui peuplent nos écosystèmes. Ces numéros invitent à découvrir la nature autrement, en valorisant la faune et la flore locales à travers des histoires captivantes et des activités ludiques.

Expositions et animations

« **Au banquet des gypaètes** », l'exposition photographique de Yann Toutain, garde-monteur au Parc national du Mercantour a été présentée tout l'été et début d'automne au fort de Savoie à **Colmars-les-Alpes**. Ce travail remarquable, fruit de plusieurs dizaines d'années d'observation et d'heures d'affût dans les zones les plus reculées de nos montagnes, a fait découvrir le ballet des grands rapaces à travers une de ces espèces les plus emblématiques : le gypaète barbu. Les commentaires recueillis dans le livre d'or de l'exposition sont plus qu'élogieux sur la qualité des photos.

L'exposition photographique « **Fleurs étoilées** » de Jean-François Gély, astro-photographe mettait en lumière à la maison du Parc national de **Barcelonnette** durant tout l'été des images de flore prises de nuit sous le ciel étoilé des Alpes du Sud. La création de cette exposition a été financée dans le cadre du projet « Inter-Espaces Valléens : Mise en Tourisme de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé ». Lors d'une soirée en début du mois d'août, l'astro-photographe a présenté son univers du ciel étoilé à une trentaine de personnes présentes pour l'occasion à la médiathèque de **Barcelonnette**.





5 — ANIMATION DE LA CHARTE

Finalisation de l'évaluation de la Charte du Parc national du Mercantour

Entre 2023 et 2024, le Parc national du Mercantour a conduit l'évaluation de la mise en œuvre de sa charte, en concertation avec le territoire et ses parties prenantes. L'objectif ? Mesurer l'atteinte des engagements pris et l'efficacité des ressources mobilisées pour ce projet commun.

Après **110 entretiens qualitatifs** réalisés auprès des agents du Parc national et des différents acteurs du territoire et plus de **1 200 réponses** obtenues à l'enquête grand public, deux séminaires ont été organisés à Nice et Digne-les-Bains, réunissant respectivement **65 et 30 élus et partenaires techniques** de la charte (associations, fédérations, services de l'État, collectivités, acteurs du tourisme, etc.), afin de les associer à la démarche et d'identifier les leviers d'amélioration de l'action de tous les signataires de la charte.

Tous les éléments récoltés ont permis de réaliser une analyse fine de la situation et des recommandations pour en améliorer l'application. **L'évaluation de la mise en œuvre de la charte a démontré que les grands enjeux définis en 2012 restent pertinents et d'actualité et que les évolutions des pratiques, des usagers, des acteurs et du contexte climatique ont pu trouver leur place dans les objectifs tels que rédigés en 2012.**

Un dernier séminaire a été organisé à **Belvédère** afin de restituer les grands enseignements de l'évaluation auprès des **55 représentants des acteurs de la charte** réunis, mais également de travailler collectivement à la priorisation des **16 recommandations** identifiées, organisées en 5 axes :

- ▷ Un axe transversal à la mise en œuvre de la charte,
- ▷ Une fréquentation du public compatible avec la préservation de l'environnement,
- ▷ L'appropriation des enjeux de préservation des patrimoines naturel et culturel,
- ▷ L'anticipation des impacts du changement climatique,
- ▷ Un développement local soutenable du territoire, à la portée de tous.

Ainsi, à l'issue de cette évaluation, le conseil d'administration a décidé le 9 juillet 2024 de **conserver le cadre général que constitue la charte de 2012**, qui reste cohérent avec les enjeux du territoire et de tirer parti de l'évaluation de cette charte pour en **améliorer la mise en œuvre et le caractère très opérationnel**. Les recommandations formulées pour le territoire viendront ainsi prioriser les actions des partenaires de la charte et renforcer la prise en compte du changement climatique dans sa mise en œuvre. Merci à tous les partenaires qui nous ont éclairés dans cette démarche !



Adhésion de la commune d'Isola à la charte

Suite aux élections municipales de 2020, des discussions ont été engagées avec la nouvelle équipe de la commune d'Isola. Suite à ces échanges et à deux réunions publiques qui se sont déroulées en 2023 et 2024, le conseil municipal a délibéré en avril 2024, affirmant son souhait d'adhérer à la charte du Parc national du Mercantour. Cette démarche a été approuvée par le conseil d'administration du mois de juillet et le Préfet de Région a entériné cette décision par son arrêté pris en novembre 2024. L'adhésion officielle de la commune d'Isola porte ainsi le nombre de communes adhérentes à 24 sur les 28 qui constituent le périmètre du Parc national. Une belle preuve de la confiance des acteurs locaux dans le Parc national du Mercantour.

Une activité riche pour la gouvernance du Parc national

Cette année, le conseil d'administration du Parc national s'est réuni 4 fois et le conseil scientifique 2 fois. À ces occasions, ce dernier a rendu 33 avis sur les thématiques des patrimoines bâti, culturel, naturel, l'agropastoralisme, les manifestations, etc.

La commission Éducation à l'environnement et au développement durable s'est réunie par deux fois cette année, afin d'orienter et d'éclairer les décisions du conseil d'administration dans sa politique partenariale et socio-économique.



Les projets avec les communes

Malgré un contexte budgétaire difficile, le Parc national a maintenu en 2024, les crédits d'intervention, à hauteur de plus de 232 000 € pour cofinancer les projets prévus dans les conventions d'application conclues avec les communes adhérentes à la charte. 28 opérations communales ont ainsi bénéficié d'un appui financier du Parc national.

Par ailleurs, jusque-là réservée aux communes adhérentes, la dotation de soutien pour les aménités rurales, financée par l'État, a été étendue à toutes les communes dont tout ou partie du territoire relève d'une aire protégée (Natura 2000, Parc national, Parc naturel régional...). Elle s'est élevée en 2024, pour les 28 communes que compte le Parc national, à plus de 1,3 million d'euros (contre 600 000 euros en 2023).

Concertation avec les communes sur la conception de portes du Parc à la Bonette

Le Parc national porte, depuis plusieurs années, un projet de valorisation de la route de la Bonette visant d'une part, à mieux visualiser et mettre en scène l'entrée dans le cœur du Parc national (environ 1 km en amont des casernes de Restefond) et d'autre part, à améliorer le petit sentier de la cime avec des éléments d'interprétation sur l'histoire de la route et les patrimoines naturels. Plusieurs réunions ont eu lieu sur le terrain avec les élus de Jausiers, de Saint-Étienne-de-Tinée et Saint-Dalmas-le-Selvage ainsi qu'avec les techniciens de la Métropole Nice Côte d'Azur afin de choisir entre les différentes propositions et préciser les conditions des travaux qui seront réalisés à l'automne 2025 avec des financements du Parc national et le soutien technique de la commune.

Achèvement des travaux de requalification d'un gîte communal

Le gîte communal GTA à **Larche** constitue une étape incontournable en Haute-Ubaye pour divers itinéraires : la Grande Traversée des Alpes, la Traversée du Mercantour, le Tour de l'Ubaye, les Tours du Chambeyron... Situé en cœur de village, il conforte l'activité économique locale par une offre écotouristique estivale (randonnée pédestre) et hivernale (ski de randonnée, raquettes, ski de fond).

Le bâtiment a connu une première phase de travaux ayant permis d'améliorer ses performances énergétiques et son intégration paysagère. La présente phase de travaux pour un montant de 137 000 € (dont 14 055 € d'aide du Parc national du Mercantour) a permis de requalifier l'intérieur de l'hébergement : ré-agencement du couchage avec création de petites chambres à la place des dortoirs collectifs. Cette montée en gamme de l'hébergement lui permettra de candidater à l'obtention de la marque « Esprit Parc national ».

Restauration patrimoniale de la chapelle des Agneliers en prenant en compte la présence de chauves-souris

Le hameau des Agneliers est un hameau abandonné de la commune d'**Uvernet-Fours** sur la route du col d'Allos. Seuls deux bâtiments y subsistent encore : l'ancienne école et la chapelle.

La commune a entrepris la restauration patrimoniale de cette chapelle. Le Parc national a mobilisé un financement de 12 529 € (budget total 58 200 €) mais il a aussi apporté un accompagnement technique auprès des charpentiers et maçons afin de pérenniser les conditions d'accueil des petits rhinolophes et oreillard roux qui sont bien présents à proximité de la chapelle. Espèces protégées, ces chiroptères apprécient les espaces clos, abrités du vent et de la lumière. Une animation publique a été proposée sur la commune durant l'été 2024 après l'achèvement des travaux afin de sensibiliser le public à la connaissance et à la préservation des chauves-souris.

Breil-sur-Roya

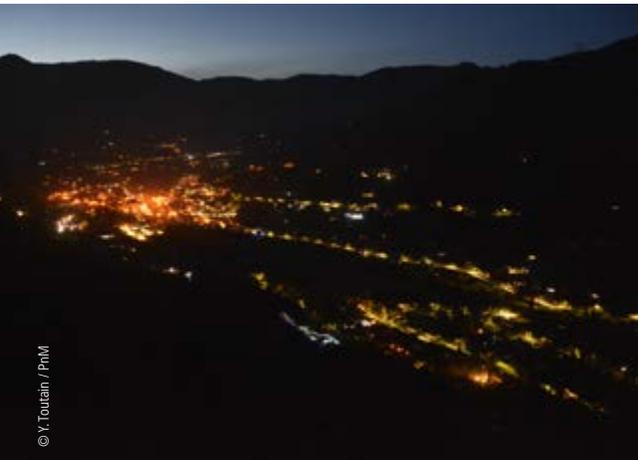
Dans le cadre de la convention d'application, la commune a engagé des travaux de modernisation de son éclairage sur une voie publique pour aller dans le sens de la RICE. Le Parc national a soutenu la commune à hauteur de 8 273 € sur une opération totale de 14 288,40 €.



Saorge : Restauration de la cabane pastorale de l'unité pastorale de Pampriasque

La commune s'est engagée à entretenir les cabanes pastorales pour garantir le maintien de l'activité et accueillir les éleveurs et bergers dans des conditions sanitaires acceptables. La cabane de l'unité pastorale de Bron a été restaurée lors d'une précédente action dans le cadre de la convention d'application. Cette année, la cabane de Pampriasque a bénéficié d'un soutien du Parc national sur une première tranche de travaux. Étant située en cœur de Parc dans le vallon du Cairos, les matériels et matériaux ont été acheminés en hélicoptère pour restaurer une vasque et protéger la source d'eau alimentant la cabane (murs en pierre sèche, pose d'une trappe de la cuve), pour poser et isoler le faux plafond à l'étage de la cabane. La suite des travaux doit se poursuivre en 2025 pour une deuxième tranche. Le Parc national a apporté son soutien à hauteur de 14 800 € pour un montant total de la tranche 1 de 18 500 € TTC.





© V. Tourain / PnM

Sospel

Dans le cadre de la convention d'application de la charte 2022-2027, Sospel a prévu de démarrer la modernisation de son éclairage public sur une partie de son espace public situé le long de la Bévéra, Promenade Georges Clemenceau. Le Parc national du Mercantour a soutenu la commune à hauteur de 8 273 € sur une opération de 15 037,20 €.

▷ Opération de nettoyage de la cabane pastorale de la Linière. À l'initiative de l'équipe du service territorial, l'opération s'est faite à la cabane pastorale. Des ordures ménagères (papiers, bouteilles en verre et en plastique, barquettes d'aliments, boîtes de conserves, etc.) en contre-bas de la cabane située dans la végétation ont été ramassées et stockées dans deux big-bags. 2 journées ont mobilisé 5 agents du service. La chambre d'agriculture a hélicoptéré 1 big-bag. Il reste à évacuer le dernier en 2025 !

▷ Les animateurs estivaux du secteur Roya-Bévéra ont animé une séance dans le cadre de la Semaine du cinéma de Sospel, le 24 août, après la projection du documentaire « L'intelligence des Arbres » de Julia Dordel, Guido

Tölke. Cette séance a réuni et intéressé près de 80 personnes avec lesquelles les échanges furent riches et passionnés.

▷ Sur la vallée de la Roya-Bévéra, l'exposition « **Changement climatique, tous concernés !** » présentant des espèces témoins dans le Mercantour comme le lagopède alpin et le lièvre variable a tourné tout l'été dans les médiathèques de Saorge, Tende, Sospel, puis en septembre à Breil-sur-Roya à la chapelle Miséricorde.

Sur la vallée de la Roya-Bévéra, l'exposition « **Changement climatique, tous concernés !** » présentant des espèces témoins dans le Mercantour comme le lagopède alpin et le lièvre variable a tourné tout l'été dans les médiathèques de Saorge, Tende, Sospel, puis en septembre à Breil-sur-Roya à la chapelle Miséricorde.

Les projets avec les associations

En 2024, le Parc national a poursuivi son soutien au tissu socio-économique local, en subventionnant des projets associatifs qui concourent aux objectifs de la charte. Le test mené en 2023 avec la mise en place d'un nouveau calendrier de dépôt des demandes de subvention a été reconduit en 2024 et, au vu de son efficacité, il sera pérennisé les prochaines années. Ainsi, les associations ont déposé, suite à l'appel à projets lancé par le Parc national, des dossiers pour des opérations à réaliser l'année suivante. Examinées à l'automne, 17 subventions ont été attribuées pour un montant total de plus de 51 000 euros. Cette année encore, les associations ont pu bénéficier de la redistribution des crédits non consommés par les communes.

Soutien aux projets des associations culturelles

L'association Sabença de la Valéia qui a édité de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Ubaye, ses patrimoines culturels, humains et naturels a reçu un soutien du Parc national de 3 000 € en 2024 pour l'aider à publier deux ouvrages : un « Guide de la faune en Ubaye » rédigé à titre bénévole par un garde-moniteur du Parc national est paru pour l'été 2024. Un second ouvrage consacré à l'histoire de l'instruction publique en Ubaye est en cours d'achèvement. De son côté l'association Séolane qui gère le centre d'accueil des universitaires à Barcelonnette, porte également un programme d'animations scientifiques en direction des jeunes et a reçu un soutien du Parc national à hauteur de 1 500 €. Un programme s'est construit autour de la compréhension des phénomènes et des enjeux en lien avec le changement climatique, des risques naturels, de l'astronomie avec des conférences, des sorties de terrain et des animations participatives qui ont mobilisé de nombreux adolescents à chaque séance.

En 2024, le Parc national a également soutenu l'association Neige et Merveilles à Tende pour son projet structurant de valorisation de la Mine du hameau de Vallauria. Ainsi des travaux d'aménagement et de sécurisation du parcours de visite (intérieur-extérieur) ont pu être réalisés par des chantiers internationaux de volontaires. Depuis plus de 10 ans, le Parc national apporte son soutien à ce projet d'envergure qui s'est concrétisé en 2023 par l'ouverture au public de la 1^{re} mine à l'échelle des Alpes-Maritimes.

Soutien aux animations de Courir en Haut Verdon et durant le Week-end écotourisme de l'association Mercantour écotourisme

Comme chaque année, l'association qui fédère les professionnels du tourisme partageant les valeurs du Parc national se mobilise avec un programme exceptionnel de sorties, rencontres et animations mettant en valeur les richesses du Val d'Allos sur Colmars-les-Alpes et Allos. Les 21 et 22 septembre, le Parc national a apporté son soutien en prenant en charge des ateliers nature ouverts au public et des sorties publiques, notamment sur le thème du ciel étoilé en écho à la Réserve internationale de ciel étoilé Alpes Azur Mercantour.

Les équipes du Parc national ont également été présentes pour animer un stand en juillet à l'occasion du Trail de la Traversée des Mélèzes du Mercantour. Ce parcours qui relie Colmars à Allos en passant uniquement par l'aire d'adhésion du Parc national, rassemble plusieurs centaines de coureurs avec leurs familles



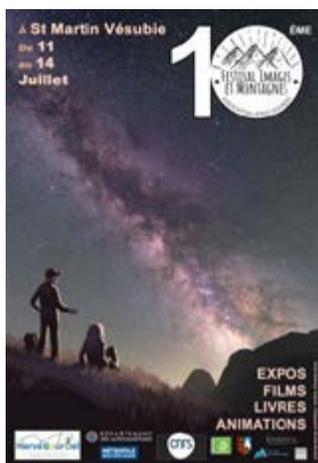
© C. Brunet / PnM

dont de nombreux enfants. Les gardes-moniteurs ont pu faire partager leur passion pour la biodiversité et leurs connaissances des montagnes du Haut Verdon en s'installant sur le village de la course au Pré des Lices à Colmars-les-Alpes.

Partenariat avec l'association Hervé Gourdel

Du 20 au 22 septembre, l'association Hervé Gourdel, avec le soutien financier du Parc national du Mercantour, a organisé un week-end convivial et solidaire à Saint-Paul-sur-Ubaye. Cet événement, ouvert à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, a proposé un programme riche en échanges et en découvertes. Les participants ont pu profiter d'une balade en montagne, agrémentée d'un déjeuner en alpage en compagnie des bergers et de leurs troupeaux. Le Parc national soutient aussi l'association pour l'organisation du FIM : Festival Images et Montagne à Saint-Martin-Vésubie, par une participation financière mais aussi par sa présence lors de la soirée d'ouverture et la participation au jury de sélection des exposants photos.

À noter que 2024 aura été une année de forte activité, tant des communes que des associations : le montant total des opérations cofinancées a largement dépassé le million d'euros. Les projets concernés témoignent du dynamisme des vallées, à travers des thématiques très variées telles que l'éducation à l'environnement et au développement durable, les travaux, la culture, l'écotourisme, l'accueil des visiteurs, etc.



2 — POLITIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES

Participation du Parc national du Mercantour au congrès des Parcs naturels régionaux 2024

Le Congrès des Parcs, événement phare du réseau des Parcs, réunit, tous les deux ans, élus, partenaires et experts régionaux et nationaux des Parcs et de la Fédération des Parcs naturels régionaux. Cette année, le Parc national du Mercantour a pris part au Congrès qui s'est tenu au Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, sous le thème « Apprendre ensemble ». En phase avec l'évaluation récente de sa charte de territoire, le Parc national aspire à se rapprocher des pratiques des Parcs naturels régionaux pour mieux intégrer les dynamiques de développement local soutenable.



Gouvernance et représentation du collectif

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives en termes de gouvernance, de mutualisation des ressources et de communication pour les parcs nationaux. Les efforts de modernisation et de structuration des actions communes ont permis d'améliorer la gestion des territoires protégés et d'accroître la visibilité des actions de préservation de la biodiversité. Le Parc national du Mercantour s'est pleinement investi dans le collectif des parcs nationaux de France qui regroupe les onze parcs nationaux français. La directrice du Parc national du Mercantour et son adjointe se sont entretenues bimensuellement avec les autres directeurs. Elles ont également participé aux séminaires biannuels en mai au Parc national des Calanques et en octobre au Parc national de la Réunion, en présence de représentants de l'OFB et du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT). Ces échanges ont permis de travailler collectivement sur les questions de surfréquentations et sur les manières dont les parcs intègrent le changement climatique dans leurs stratégies.

Le collectif est également organisé autour des présidents des conseils d'administration de chacun des onze établissements publics auquel participe Charles Ange Ginésy, président du conseil d'administration du Parc national du Mercantour. Rozenn Hars, présidente du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise préside depuis avril 2022 la Conférence des présidents. Ils se sont mobilisés à plusieurs reprises en 2024 pour faire valoir l'utilité des parcs nationaux dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) adoptée le 27 novembre 2023 tout en contribuant au développement des territoires. Le collectif porte également des réponses à des auditions parlementaires et des positionnements et doctrines communes sur les sujets d'actualité des politiques publiques environnementales et les défis des territoires des parcs : énergies renouvelables, pollution lumineuse, loup et agropastoralisme, enjeux des territoires de montagne et fréquentation touristique.



Des groupes de travail inter-parcs pour répondre aux enjeux de demain

Le Parc national du Mercantour participe activement aux groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB. Ces groupes permettent d'échanger régulièrement sur des sujets communs mais surtout de mutualiser les bonnes pratiques entre parcs. Sont concernés aussi bien les sujets relatifs aux missions des parcs : connaissance, police, gestion (agriculture-prédation loup, tourisme, eau & forêts, ...), suivi-évaluation des chartes, marque « Esprit Parc », communication, éducation à l'environnement, que ceux relatifs à la gestion interne des établissements (Systèmes d'information, Finances, RH...).

Ce travail en réseau permet d'optimiser nos ressources et de produire rapidement des avis ou expertises communes. Ce fut le cas en 2024, avec la production d'avis commun sur le Plan Loup, sur le Plan d'action pour la préservation des sols forestiers ou le PNA Vieux bois et forêts sub-naturelles. À signaler également, le renforcement de la sécurisation juridique de nos procédures par des analyses juridiques conjointes (notion de préjudice écologique, autorisation des travaux en cœur de parc, lien avec le code de l'urbanisme...). Ou encore, par exemple, le test du PV électronique sur le Parc national des Calanques qui pourra être ensuite généralisé à tous les parcs. Enfin une délégation du Parc national du Mercantour (conseil scientifique et équipes) a pu participer en septembre 2024 à un colloque dans les Cévennes pour échanger sur les façons de mobiliser la culture et l'art pour la sensibilisation environnementale. Un rapprochement avec d'autres réseaux (Réserves, Parcs régionaux...) est également recherché pour élargir la mutualisation.

Des synergies scientifiques pour appréhender les enjeux globaux

L'apport des parcs nationaux pour la science est un des axes importants des dynamiques inter-parcs. Les échanges entre les services de connaissance scientifique,



les programmes de recherche mobilisant plusieurs parcs nationaux et la **Commission scientifique des parcs nationaux (CSPN)** permettent la **mise en cohérence des stratégies scientifiques**. John Thompson, président de la CSPN et président du conseil scientifique du Parc national du Mercantour a participé aux deux séances plénières à l'OFB puis au Parc national des Pyrénées et pu ainsi collaborer avec les présidents des autres conseils scientifiques. Ces échanges entre les membres des conseils scientifiques permet de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour éclairer au mieux les décisions de chacun.

LE COLLECTIF DES PARCS NATIONAUX EN BREF

- ▷ 11 Parcs nationaux représentés chacun par un établissement public
- ▷ Un collège de direction composé de chaque directeur(rice) d'établissement et directeur(rice) adjoint(e)
- ▷ Une présidence tournante, renouvelée tous les 6 mois
- ▷ Une convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité (OFB)
- ▷ Une quinzaine de groupe de travail inter-parcs thématiques, animés pour la plupart par l'OFB
- ▷ Une conférence des Présidents, composée de l'ensemble des présidents des Conseils d'administration
- ▷ Une Commission scientifique (CSPN), composée de l'ensemble des présidents des Conseils scientifiques des Parcs

3 — POLITIQUES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

BiodivTourAlps, sur les relations Homme-nature et la gestion des flux



Le projet **BIODIVTOURALPS** regroupe 7 parcs naturels franco-italiens autour des enjeux des interactions homme-nature et de la gestion des flux touristiques. Le Parc national du Mercantour en assure la coordination.

L'année 2024 a permis d'initier les actions du projet. Les partenaires se sont retrouvés à Turin pour deux jours de travail en commun permettant de traiter les sujets administratifs et techniques et ainsi d'impliquer les équipes. Cet événement, groupé avec le projet ACLIMO a également permis de renforcer la dynamique partenariale sur les sujets transversaux de ces deux projets dont le Parc national du Mercantour est chef de file.

Les principales avancées de cette première année ont porté sur les thématiques de la gestion des flux, des interactions homme-nature et des refuges.

Suite à un travail bibliographique, une méthodologie pour l'utilisation des différents dispositifs de monitoring de la fréquentation a été élaborée. Ce document doit permettre de faciliter le choix de la technologie de mesure de la fréquentation en fonction des objectifs identifiés. Plusieurs Parcs ont procédé à l'installation de dispositifs sur leur territoire. Le Parc national du Mercantour a, pour sa part, financé le test d'un système de comptage routier intelligent.

Plusieurs partenaires ont engagé des études de cas sur les interactions homme-nature afin de mesurer le potentiel dérangement des activités de pleine nature sur les espèces ou l'éventuelle dégradation du milieu. Le Parc national du Mercantour doit mener une campagne de prélèvements sur les lacs d'altitude en 2025.

BiodivTourAlps a contribué en décembre 2023 à l'organisation du colloque « Refuges de demain » qui a regroupé plus de 300 participants. Suite à cet événement, les actes du colloque ont été publiés au printemps. Le partenariat s'est appuyé sur ces conclusions pour identifier 7 enjeux déclinés en fiches actions opérationnelles. Ce travail doit déboucher sur la publication d'une stratégie opérationnelle en 2025, accompagnée d'un guide de bonnes pratiques.



ACLIMO : sur le changement climatique, la gestion de l'eau et l'agropastoralisme



En 2024, le projet **ACLIMO**, coordonné par le Parc national du Mercantour, a posé des bases solides pour ses actions futures face aux défis du changement climatique dans les Alpes, notamment la diminution des ressources en eau. Le lancement officiel du projet, accompagné de BiodivTourAlps, a eu lieu en février à Turin, lors d'une rencontre inter-partenaires qui a réuni plus de 50 participants (dont environ 25 pour ACLIMO). Cette rencontre a permis de structurer les groupes de travail et de définir l'organisation générale du projet. Tout au long de l'année, la coopération transfrontalière s'est intensifiée, notamment à travers des visites de terrain : une première visite inter-parcs au Grand Paradis, axée sur la gestion des pâturages alpins face au changement climatique et la préservation des zones humides ; une rencontre BiodivTourAlps-ACLIMO organisée au nom du GECT Parc européen et ouverte au grand public pour découvrir la phytoépuration en refuge dans le cadre de la Green Week de l'UE ; et la venue de partenaires italiens au Lauzanier pour échanger sur le protocole Lacs Sentinelles et partager les méthodes.

Concernant les connaissances, le Parc national du Mercantour a lancé une évaluation de l'état de conservation des alpages, avec des avancées notables grâce à l'engagement d'une botaniste recrutée spécifiquement pour le projet. Ce travail, qui se poursuivra pendant les deux prochaines années, est essentiel pour orienter la gestion de ces milieux, notamment dans le contexte du changement climatique. Parallèlement, les travaux sur les protocoles d'évaluation de l'état de conservation des lacs ont débuté, avec un déploiement prévu pour l'été 2025.

En termes d'actions concrètes, des prospections sur les zones humides ont permis d'identifier les sites prioritaires pour la restauration. Les premières interventions sont attendues dès 2025, intégrant les expériences des autres parcs partenaires. Concernant le volet pastoral, un catalogue transfrontalier des pratiques d'adaptation au manque d'eau en alpage a été élaboré, avec pour objectif de tester certaines de ces pratiques dans le cadre du projet ACLIMO. En phase de finalisation, ce document regroupe des solutions pratiques et des retours d'expérience, visant à faciliter la concertation entre gestionnaires d'espaces protégés et professionnels agricoles, tout en soutenant la prise de décision.

Pour sensibiliser le public aux enjeux du projet, huit mini-vidéos bilingues ont été tournées dans le Mercantour et les parcs partenaires d'ACLIMO. Ces vidéos mettent en lumière des pratiques agricoles adaptées aux défis du changement climatique en alpage et seront diffusées en 2025, après leur production finale. D'autres actions de sensibilisation, telles qu'un film documentaire et un kit pédagogique pour le jeune public, sont également prévues pour la suite du projet et sont actuellement en phase de préparation.



Cognitio Fort : sur le patrimoine fortifié



L'opération **ALCOTRA COGNITIO FORT** étudie et cherche à mettre en valeur le patrimoine fortifié afin d'en assurer la transmission aux générations futures. Les objectifs principaux de ce projet sont de capitaliser et de développer à l'échelle transfrontalière la connaissance scientifique sur le patrimoine fortifié franco-italien, de sécuriser et valoriser certains sites fortifiés, et enfin de structurer une offre culturelle de qualité sur le territoire maralpin permettant l'accessibilité à tous les publics.

Le Parc national du Mercantour s'est entouré du Département des Alpes-Maritimes comme chef de file, du parc Alpi Marittime et de la Valle Stura. pour mener à bien ce projet. Les principales actions en 2024 réalisées par le Parc national du Mercantour ont débuté par exemple par le recrutement d'une conductrice d'opération sur le patrimoine fortifié, puis se sont poursuivies par la réalisation des études environnementales sur le site du massif de l'Authion, et aussi par l'engagement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour gérer les travaux concernant le bâti fortifié du massif de l'Authion avec une 1^{ère} tranche programmée pour l'été 2025 et une 2^e tranche de travaux pour l'été 2026.



4 — MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE RATTACHEMENT À L'OFB

Cette convention, renouvelée pour 5 ans en 2022, vise à renforcer la collaboration et la synergie entre ces institutions et permet de progresser collectivement en matière de modernisation et mutualisation des outils. Ainsi, en 2024 :

- ▷ tous les parcs ont basculé sur le même applicatif de gestion de la paye que l'OFB, à savoir Renoir RH, optimisant ainsi le pilotage des effectifs et des compétences.
- ▷ ils se sont accordés pour adopter majoritairement les mêmes logiciels de messagerie et de bureautique vers Office 365, avec l'appui technique et financier de l'OFB qui aura pour mérite de renforcer la sécurité et de réduire les besoins d'interventions des équipes locales;
- ▷ ce sont 294 agents des parcs nationaux qui ont pu bénéficier de formations spécifiques gratuites organisées par l'OFB (police environnementale, sécurité, gestion des écosystèmes), renforçant les compétences et la professionnalisation des équipes.

Le marché a été publié pour moderniser et refondre l'usine à sites internet des parcs nationaux. Pour mémoire, l'usine à site des parcs a totalisé plus de 10 000 visiteurs en 2024.

La communication institutionnelle des parcs nationaux a été renforcée par la participation active des présidents et directeurs des 11 parcs au Salon des maires, mais aussi par une présence au Forum des gestionnaires des aires protégées et à diverses conférences sur la biodiversité. Le mécénat GMF et la marque «Esprit Parc National» ont bénéficié d'une visibilité renforcée.





1 — EMPLOIS

Le parc compte 86 agents au 31 décembre 2024 représentant 82,7 ETPT.

NOS AUTORISATIONS D'EMPLOIS

Les autorisations d'emplois 2024 alloués au Parc national du Mercantour par le ministère étaient de 76,2 ETP (Équivalent Temps Plein) et 82,7 ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé).

L'exécution 2024 en emplois est de 75,9 ETP et 82,71 ETPT malgré le turnover important et des absences prolongées.

À ces autorisations d'emplois s'ajoutent les emplois dits « hors plafond », financés par des ressources propres et/ou non décomptés dans le plafond d'emplois tels que les contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE), d'apprentissage et volontaires de service civique. Ils représentent 6,8 ETP au 31/12/24 et 9,55 ETPT en 2024.

NOS RENFORTS

Au delà de l'activité des effectifs pérennes de l'établissement, on peut souligner l'importance du travail :

▷ des saisonniers en renfort à nos équipes sur la période estivale sur des missions de surveillance du parc, d'entretien des sentiers, de médiation, d'accueil du public sur le terrain ou dans les maisons de Parc.

Ce ne sont pas moins de 45 saisonniers recrutés sur nos 5 services territoriaux, + de 137 homme/mois, 11,44 ETPT déployés sur le territoire et financés, pour partie, sur les crédits de l'établissement mais aussi sur crédits spécifiques pour les 6 médiateurs pastoraux financés par le Plan National Loup en intérim, les 13 saisonniers Merveilles (20 h/ mois) financés par une subvention de la DRAC et les 3 gardes-forestiers régionaux co-financés par la Région.

▷ 12 contractuels sur projet (2 sortants, 5 entrants) :

- ▶ un sur le contrat Life WolfAlps qui s'est terminé fin septembre 2024
- ▶ 3 contractuels sur le projet Feder ACLIMO, (2 nouveaux)
- ▶ deux autres sur le projet Feder BiodivTourAlps, (dont 1 nouveau)
- ▶ un sur le projet Feder Cognito Fort (nouveau)
- ▶ deux sur le projet Natura 2000 qui prend fin au 31 décembre 2024. Le projet devrait être renouvelé en 2025 pour 3 ans
- ▶ un sur le contrat FEDER RICE (nouveau).

Le Parc national confirme son dynamisme pour mobiliser des ressources extérieures en plus de sa dotation annuelle.

NOUS AVONS AUSSI ACCUEILLI

▶ pour la fonction d'accueil au siège, une agente en contrat d'accompagnement à l'emploi d'avril 2023 jusqu'à fin septembre 2024, date à laquelle elle a trouvé un contrat dans une autre structure,

▶ deux volontaires de service civique sur des missions d'animation des politiques environnementales et d'« Ambassadeur de la continuité écologique et de la biodiversité ».

▶ un jeune en BTS services informatiques aux organisations a terminé son contrat d'apprentissage démarré en octobre 2022 pour 2 ans.

L'enveloppe globale des dépenses de personnel 2024 est de 6 223 316 €

Elle est en forte augmentation par rapport à 2023 (+ 441,34 k€) compte tenu de la masse salariale des contractuels recrutés sur projets qui fait plus que doubler (408,86 k€ en 2024, + 239,1 k€ / 2023), de la hausse de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024, de l'accroissement du CAS pension lié au nombre de fonctionnaires d'État qui augmente (nouveaux techniciens de l'environnement, intégration de détachés territoriaux, ...), la revalorisation de la monétisation des jours de CET indemnisés, l'impact du GVT lié à l'évolution des carrières des agents – changements d'échelons et promotions.



2 — BUDGET

Une recherche de financement toujours aussi dynamique

La recherche de financement mobilise également beaucoup les équipes et le Parc national du Mercantour est très dynamique et reconnu par les partenaires pour ses compétences en ingénierie financière.

2024 est la première année de déploiement des nouveaux projets européens obtenus fin 2023 : ACLIMO, BiodivTourAlps, Cognito Fort, la RICE.

Plusieurs nouveaux projets sont en attente de notification par les financeurs, seul le projet ABC financé par l'OFB a pu être notifié à l'établissement à la toute fin de l'exercice 2024 pour un montant de 204 505 €.

Ces financements sur projets renforcent les moyens RH de nos équipes pour mettre en place des actions qui ne pourraient avoir lieu avec nos effectifs de plus en plus contraints (baisse de notre plafond d'emplois).

Cette recherche de financements nécessitent des moyens humains pour le montage des projets, leur pilotage, leur suivi financier avec des reportages et des contrôles de plus en plus exigeants. Il est par ailleurs nécessaire de vérifier qu'ils ne mettent pas en difficulté l'établissement compte tenu des décalages fréquents entre la perception des recettes et les dépenses réalisées.

Les dépenses du Parc national

Dépenses 2024 : 9 088 149,19 € en Autorisations d'engagement (AE) et 9 614 928,77 € en crédits de paiement (CP)

Nature	AE (commandes effectuées)	CP (factures payées)
Interventions (subventions aux communes et associations)	229 097,00 €	400 779,74 €
Fonctionnement	1 948 312,70 €	2 156 896,11 €
Investissement	687 423,17 €	833 936,60 €
Personnel	6 223 316,32 €	6 223 316,32 €
Total	9 088 149,19 €	9 614 928,77 €

Zoom sur le Plan de Relance 2024

Solde des dépenses en 2024 : 137 543,80 €

Nature	Crédits de Paiement (factures payées)
Fonctionnement	24 392,40 €
Interventions (Aide aux communes)	113 151,40 €
Total	137 543,80 €

L'année 2024 vient clore les dépenses sur projets financés par le Plan de Relance : Vacherie du Collet à Valdeblore, Amélioration du refuge de Roure, l'Observatoire de Barcelonnette, la réserve intégrale de Roche Grande.

Zoom Enveloppe intervention par domaines du COB

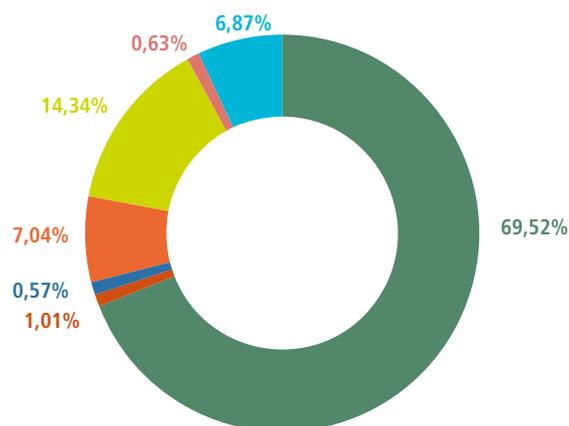
Domaine du COB	Actes d'engagement (commandes effectuées)	Crédits de Paiement (factures payées)
Acquisitions connaissance	35 817,89 €	63 197,03 €
Administration et diffusion des connaissances	4 000,00 €	4 000,00 €
Gestion restauration population	0,00 €	0,00 €
Gestion restauration patrimoine culturel et paysager	3 876,45 €	15 029,00 €
Agriculture	0,00 €	8 262,00 €
Autres actions de Développement Durable		32 124,40 €
Tourisme loisirs	37 130,56 €	92 920,42 €
Accompagnement sur l'aménagement cadre de vie & urbanisme	110 498,00 €	66 788,51 €
Accompagnement sur la valorisation du patrimoine culturel et des savoirs-faire artisanaux		31 685,00 €
Sensibilisation animation éducation préservation scolaires	11 479,10 €	18 903,38 €
Réalisation et gestion infrastructures d'accueil du public		21 474,00 €
Sensibilisation accueil éducation préservation du patrimoine tout public	26 295,00 €	46 396,00 €
Total	229 097,00 €	400 779,74 €



Recettes encaissées 2024

Dotation Office français de la biodiversité (État)	7 045 174,11 €
Financements de l'État fléchés	696 607,40 €
Autres financements de l'État	58 078,30 €
Sub. pour charges d'investissements fléchés	713 473,80 €
Financements publics fléchés *	1 453 530,13 €
Recettes propres	102 620,93 €
dont recettes régie pour	28 992,29 €
redevance marque	1 650,00 €
redevance CSP	7 906,51 €
loyers et charges	33 903,98 €
Recettes propres fléchées	64 040,00 €
(opération de mécénat + recettes de la GMF)	
Total	10 133 524,67 €

* dont la perception du solde de 2 conventions terminées depuis 2022 pour 570 k€ (Feder Recovalx et Alcotra Alpimed Patrim)



- Dotation OFB
- Financements de l'État fléchés (dont DAS Tutelle, DREAL)
- Autres financements de l'État (dont la DRAC)
- Subvention pour charges d'investissements fléchés (Tutelle)
- Financements publics fléchés (dont Europe, Région, Département)
- Recettes propres fléchées (opération de mécénat + recettes de la GMF)
- Recettes propres régies pour 28 992,29 €, redevance marque pour 1 650 €, redevance CSP pour 7 906,51 €, loyers et charges pour 33 903,98 €

3 — EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

L'année 2024, ce sont 9 M€ d'engagements budgétaires dont 2,2 M€ pour des opérations fléchées financées par des crédits dédiés.

Compte tenu des recettes encaissées, le Parc national dégage cette année un excédent budgétaire de 518,5 k€.

La trésorerie augmente compte tenu de ces recettes pour atteindre 3,1 M€ dont plus de la moitié est destinée à des projets démarrés en 2024 qui se poursuivront en 2025 (scénographie de la maison du Parc à Valberg, entrée de parc du col de la Bonette, travaux de l'Authion ...) et devra couvrir près de 1,3 M€ de restes à payer.

Dans la continuité des années précédentes, 672 K€ ont été consacrés à des travaux de restauration et de sécurisation des sentiers et 188 k€ aux travaux de restauration de la piste de la Valmasque.

Des acquisitions de véhicules électriques se sont poursuivies afin de doter chaque service territorial d'un véhicule électrique et de renouveler notre flotte vieillissante.

4 — MARCHÉS PUBLICS

Attribution de 11 accords-cadres pour un montant maximum total de 4 015 K€HT dans le cadre des travaux de réfection et de consolidation de sentiers et de signalétique pour l'ensemble des vallées du Parc national du Mercantour ainsi que de la fourniture de signalétique pédestre et routière d'information et de réglementation.

Il y a également eu la signature d'un accord-cadre avec la Direction des Achats de l'État pour la mise en place d'un dispositif d'écoute et de soutien psychologique pour le personnel du Parc national du Mercantour.

7 marchés publics ont été notifiés en 2024 pour un montant d'un peu plus de 327 000€ HT. Ces marchés concernent des missions de maîtrise d'œuvre pour l'opération de valorisation du bâti fortifié de l'Authion, également pour l'aménagement scénographique d'un espace d'accueil à Valberg et enfin le programme d'entrée de parc de la Bonette. Les 4 autres marchés concernent diverses études.

5 — GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Comme l'an passé, nous avons eu des mouvements de personnel assez nombreux :

- ▷ Les recrutements
 - d'un nouveau responsable du service CGP,
 - d'une nouvelle cheffe d'équipe pour le service Territorial Roya-Bévéra
 - d'une nouvelle chargée de mission agricole et pastorale
 - d'une nouvelle responsable de pôle RH
 - de deux gardes-moniteur en Roya-Bévéra
- ▷ 3 mobilités internes sur les postes de
 - chargée partenariat scientifique
 - assistante de l'équipe GCP
 - garde-moniteur en Ubaye
- ▷ un départ en retraite

On peut noter des promotions bien méritées avec la réussite d'une agente au concours professionnel de chef technicien de l'environnement (CTE), 4 promotions sur dossier : une en CTE, une en technicienne supérieure de l'environnement, une en adjointe principale de 1ère classe et une en principale 2ème classe. Dans le cadre du suivi du plan RPS, nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement et de soutien psychologique à disposition des agents du Parc national et des managers, accessible en ligne. Nous avons préparé la mise en place du dispositif de protection sociale complémentaire (PSC) dont le déploiement est prévu au 1^{er} janvier 2025 et la migration des données de nos agents dans un nouvel SIRH interministériel Renoirh pour un passage en paie à façon gérée par la DGFIP à cette même date.



6 — IMMOBILIER ET ÉQUIPEMENTS

La toiture du bâtiment Italie du siège de l'établissement a été complètement réhabilitée à l'été 2024. Cette opération a permis le changement complet de la couverture en ardoise, la reprise de l'étanchéité ainsi que la mise au propre des bureaux et circulations du dernier étage. De plus, l'intégralité des volets en bois du siège a été rénovée, permettant ainsi de finaliser techniquement la réhabilitation du siège, entamée en 2017.

En 2024, nous avons procédé au remplacement de tous les portatifs radio du Parc national du Mercantour.

Depuis 2010 où les portatifs numériques ont été mis en place sur le parc national, avec la fonction de protection du travailleur isolé, permettant de déclencher les secours en cas de chute.

Le matériel évoluant et vieillissant, il était donc devenu nécessaire de remplacer le matériel radio des agents du Parc national pour qu'ils puissent continuer à exercer leurs missions en toute sécurité. Le Parc national du Mercantour a pu bénéficier de crédits exceptionnels du Ministère de la transition écologique (90 k€) pour une acquisition et un déploiement du matériel auprès des agents en 2024.

7 — ÉCORESPONSABILITÉ

Le Parc continue d'investir avec, comme ambition, la diminution de sa consommation énergétique.

La réfection de la toiture à l'été 2024, a permis de refaire intégralement l'isolation des combles du bâtiment Italie.

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, l'établissement continue à investir pour le renouvellement de son parc automobile avec l'achat de 2 véhicules électriques en substitution de véhicules à énergie fossile. Les délais de livraison sont, compte tenu du contexte, très longs et les achats plus coûteux. Le plan triennal intègre le changement des véhicules les plus anciens par des véhicules à énergie électrique, dès que cela est possible. Afin d'assurer une utilisation maximale de ces véhicules, 3 bornes de recharges électriques ont été installées dans les bâtiments de 3 secteurs différents.



© M. Jung / PnM

8 — SYSTÈME D'INFORMATION

2024 a été l'année de la rénovation complète de l'infrastructure réseau du Parc national

La capacité de la liaison fibre optique de raccordement du siège du Parc national à Nice a été triplée, six des huit sites secondaires permanents ont été raccordés à la fibre optique, les deux derniers sites bénéficient d'une liaison radio 4G à haut débit en attendant le déploiement prochain de la fibre dans ces vallées. Dans chaque site, des équipements modernes permettent la supervision centralisée et sécurisent les données.

Le réseau, plus rapide, plus disponible, mieux sécurisé et plus simple à exploiter, est prêt à accueillir les usages de plus en plus nombreux des outils informatiques et géomatiques (gestion des données géolocalisées sur la faune, la flore, l'infrastructure des sentiers et les données sur le territoire).

Ces deux dernières années, la plupart des agents du Parc national ont été formés à l'utilisation des outils d'analyse de données géomatiques.

Et cette année, tous ont été sensibilisés au règlement général de la protection des données (RGPD) avec accompagnement du SICTIAM.

Les agents du Parc national en charge du système d'information s'appuient sur la collaboration avec les autres parcs nationaux pour la conception et la mise en œuvre des applications métier et grand public et sur les moyens informatiques de l'OFB qui fournit le réseau intersites et les applications financières et RH.



Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) est un document liant le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et chaque parc national, où sont décrits les objectifs à atteindre pour ces derniers pour cinq ans.

Suite au bilan du COP 2019-2023, qui s'avère globalement positif malgré un contexte défavorable entre tempête Alex et crise sanitaire, le COP 2024-2028 a été rédigé par l'établissement du Parc national du Mercantour, puis a été signé

conjointement entre Madame Célia DE LAVERGNE, directrice de l'Eau et de la Biodiversité au sein du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Monsieur Hugues MOUTOUH, préfet des Alpes-Maritimes, Monsieur Charles-Anges GINESY, président du conseil d'administration de l'établissement public du Parc national du Mercantour et enfin Madame Aline COMEAU, directrice de ce dernier.



PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

23 rue d'Italie — CS 51316 — 06006 Nice Cedex 1
Téléphone : +33 (0)4 93 16 78 88 — www.mercantour-parcnational.fr



Conception et réalisation : Service SVT/ PnM — Coordination : E. Colin - M. Ancely — Photos couverture : © S. Roux, M. Beaufils-Affray, M. Jung — Mise en page : Atelier Zen Arcade, Barcelonnette